

S325.71
e16agr

*"Le XXème siècle sera le
siècle du Canada."*

(SIR WILFRID LAURIER)

LE CANADA AGRICOLE

L'IMMIGRATION FRANÇAISE



1911

IMPRIMERIE DU COURRIER DE L'OUEST
EDMONTON, ALBERTA
CANADA

S. 325.71
© 1609n.

*" Le XXème siècle sera le
siècle du Canada "*

(SIR WILFRID LAURIER)

325.71
C 16 agr

LE CANADA AGRICOLE

=====
L'IMMIGRATION FRANÇAISE



1911

IMPRIMERIE DU COURRIER DE L'OUEST

EDMONTON (ALBERTA)

CANADA

WOLFF TO THE
KING OF SWEDEN

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION.

Avant que le lecteur parcoure les pages qui vont suivre nous désirerions, en quelques mots brefs, expliquer quelle a été notre idée en les écrivant et dans quel but nous les avons publiées.

Sans doute le lecteur, dont l'intention est d'immigrer au Canada, n'ignore pas quelle floraison de brochures de colonisation a suscité, de la part du gouvernement canadien, l'idée à la fois patriotique et philanthropique, de peupler ses vastes et féconds territoires.

Encore que soit loin de notre esprit, la pensée de mettre en doute l'efficacité, comme moyen de propagande, de leurs exacts états des ressources agricoles de ce pays, basés sur d'impeccables statistiques, nous avons lieu de penser, après un examen approfondi de toutes doublé de notre expérience personnelle du Nord-Ouest, que des points n'ont pas été traités avec tout le développement que leur importance capitale comporte, surtout en ce qui concerne l'immigrant de langue française; ces points sont:

1° Insistance pas assez forte sur les détails qui, en éliminant les irrésolus, les incapables, en un mot les impropres à la colonisation de nos prairies, doivent filtrer notre immigration et ne nous laisser venir que ce que l'on est convenu d'appeler "des colons désirables."

2° Manque total, ou presque, de l'exposition de ce que sera la vie de nos immigrants, transformés en colons sur leur terre gratuite, ce qui, en leur faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, les inconvénients et les avantages de leur futur établissement, leur serait un profitable essai de la vie qu'ils ambitionnent, avant que d'avoir brisé le lien qui les retient à leur patrie.

Au surplus, nous considérons qu'avec l'intense progression de notre pays, les chiffres des statistiques vieillissent rapidement, ainsi que les descriptions des conditions de vie, et qu'il est bon de donner de nouveaux aper-

gus du pays, tel qu'il se présente sous son aspect actuel.

On se rend compte, d'après le format modeste de cette brochure, qu'un travail semblable n'a pu être traité avec tout le développement désirable: aussi n'avons-nous point cette prétention.

Pour si imparfait qu'il puisse être, nous présentons ce travail dans l'espérance qu'il rendra service à notre pays et à ceux qui projettent d'y venir vivre. A l'un en lui gagnant des colons sérieux et travailleurs, aux autres en les éclairant pleinement sur la vie qu'ils auront ici.

PREMIERE PARTIE

LE CANADA D'AUJOURD'HUI.

Pour la majorité du public français, le Canada date du début de ce siècle.

Sans doute on savait bien auparavant qu'une colonie de ce nom—jadis possédée par la France—existait au nord de l'Amérique, on allait même jusqu'à l'imaginer comme une étroite bande de territoire, longue démesurément, dont la partie est, arrosée par un fleuve gigantesque, contenait deux ou trois villes importantes, où quelques milliers de descendants des anciens colons normands ou poitevins parlaient un français désuet et conservaient les moeurs de l'ancienne France; quant à la partie ouest, située au-delà des grands lacs, elle demeurait absolument mystérieuse.

La révélation d'une puissance jeune et forte, dépendant à l'organisation d'un territoire fertile, vaste comme l'Europe, une merveilleuse force d'initiative, d'énergie et de travail, provoqua une surprise considérable.

Pris dans un sens général, le pavillon canadien, à l'Exposition Universelle de 1900, fut—on peut le dire—le premier manifeste d'une active campagne qui allait révéler au peuple de France, l'existence d'une nation organisée, dans les territoires neigeux de la légende voltairienne.

Plusieurs millions de visiteurs y virent des échantillons superbes de blé, d'avoine, d'orge, de lin, de maïs, récoltés dans des plaines, dont des photographies montraient les horizons infinis et les maisons de fermes presque luxueuses.

Ce fut un sentiment voisin de la stupéfaction qui s'empara de tous; dès lors on prêta moins d'attention aux produits exposés qui synthétisaient pour beaucoup, la minute d'auparavant, les seules ressources possibles du

pays: les bois et les fourrures, et des milliers d'yeux cherchèrent, sur les atlas distribués, l'emplacement de ces vastes territoires agricoles, où—disait-on—le gouvernement canadien donnait quelque 60 hectares de terre à tous les nouveaux venus.

On apprit—toujours avec la même surprise—qu'une ville de cinquante mille âmes—Winnipeg—venait de surgir en plein coeur de ce territoire, et que la charrue effaçait sous son soc la dernière trace des troupeaux de bisons, entrés dans la légende.

On commençait à connaître le Canada.

Désormais les journaux publièrent plus souvent des informations canadiennes qui furent lues.

Une campagne très serrée, destinée à faire connaître aux paysans français, les ressources agricoles des fameuses prairies de l'Ouest fut alors entreprise, dans l'espoir de recruter une immigration abondante de cultivateurs laborieux et économes, comme en produisent les provinces de la vieille France.

Des brochures descriptives du pays furent répandues, des conférences organisées dans les principales villes, au cours desquelles d'anciens colons de la première heure—paysans courageux et durs au travail— exposèrent loyalement ce qu'ils avaient fait "là-bas".

Ils dirent leurs succès et leurs déboires, leur découragement même parfois, mais que surmontait bientôt l'espérance, issue de la fécondité du sol et de l'avenir du pays.

Des publicistes connus s'emparèrent également de la question, et la traitèrent dans des revues et des journaux.

De sorte qu'on est en droit de prétendre le Canada connu, aujourd'hui, jusque dans les moindres hameaux de France; et cette connaissance—même limitée—permet, du moins, d'aborder avec fruit un examen un peu étendu du pays, au double point de vue de son économie sociale et politique.

I.

LE CANADA GEOGRAPHIQUE.

Le Canada a une superficie de 3,750,000 milles carrés. Il est divisé par provinces et districts, et ces divisions peuvent se classer sous les dénominations de Maritimes, Orientales, Centrales, Occidentales et Septentrionales.

Les provinces maritimes sont celles de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Île du Prince Edouard; toutes situées sur le littoral de l'Océan Atlantique.

Par provinces Orientales, on entend celles de Québec et d'Ontario, situées sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et s'étendant au Nord jusqu'aux rivages méridionaux de la Baie d'Hudson.

Les provinces Centrales comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, occupant l'immense région des prairies, qui s'étend de la partie boisée du Canada Oriental jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

La division Occidentale, située au-delà de ces mêmes montagnes, est formée de la seule province de Colombie Britannique, qui se trouve bornée à l'ouest par l'Océan Pacifique.

La cinquième et dernière division, la division Septentrionale, comprend généralement tous les districts et territoires situés au nord de la zone méridionale du Canada, plus particulièrement propre à la culture; c'est le territoire du Yukon, les districts de MacKenzie, du Keewatin, de l'Ungava (en voie d'annexion à la province de Québec) et du Labrador, on peut aussi désigner par cette appellation toutes les îles nombreuses situées au septentrion du continent, et annexées au territoire canadien, par le capitaine Bernier, au cours d'une récente croisière dans les mers polaires.

II.

LE CANADA CLIMATERIQUE.

En raison de son étendue immense, le Canada présente de nombreuses différences climatériques.

Abstraction faite de la région maritime, la caractéristique générale du climat canadien, comparé à celui de France, de Belgique et de Suisse, est que l'été est plus court, plus chaud et moins humide, et que l'hiver est plus long et plus rigoureux que sous les latitudes correspondantes, en Europe.

Le climat est extrêmement salubre et fortifiant et l'immigration vers ce pays, froid et sec en hiver, offre moins de danger que l'expatriement vers les colonies des régions tropicales, chaudes et malsaines.

Dans les provinces de l'Ouest : Manitoba, Saskatchewan et Alberta, l'atmosphère est particulièrement sèche et diffère totalement de celle des provinces de l'Est, saturée d'humidité. Et l'on se tromperait étrangement en se fiant au seul thermomètre pour apprécier la rigueur relative des températures. C'est ainsi que l'on supporte beaucoup plus facilement le froid et la chaleur à Edmonton, capitale d'Alberta, qu'à Québec, quoi qu'il existe entre ces deux villes une différence de latitude de 7 degrés trente minutes, et que le thermomètre enregistre, hiver comme été, un nombre bien plus élevé de degrés dans la première de ces deux villes.

Dans l'Ouest même, entre les trois provinces, il existe une différence de température appréciable.

Le Manitoba et la Saskatchewan, régions des plaines immenses, sont plus particulièrement affectés en hiver par des vents violents et froids.

Par contre, ils bénéficient en été d'une très grande somme de chaleur solaire—ce qui explique l'excellente adaptation de ces deux provinces à la culture du blé.

L'Alberta est favorisée durant l'hiver, à intervalles

rapprochés, de courants d'air chaud, venant des mers du Japon et canalisés dans les passes des Montagnes Rocheuses.

Ces vents chauds ont la propriété de faire remonter considérablement le thermomètre. Leur action se fait surtout sentir dans le sud de la province et elle est d'un grand secours aux éleveurs, car elle fait fondre la neige tombée récemment et permet aux animaux de brouter très facilement, en plein hiver, le foin sec et nutritif qui recouvre la prairie.

Il n'y a, en résumé, pas lieu de s'effrayer du climat canadien, hivernal ou estival.

Il y a peu d'exemples de Français, de Belges ou de Suisses, qui aient été forcés de quitter le pays en raison de son climat.

Nous même n'en connaissons pas.

Par contre, nous avons souvent entendu des personnes, qui venaient de passer l'hiver dans leur pays d'origine, se plaindre des brouillards, des pluies glaciales et de l'humidité des hivers européens, et avouer, après expérience, préférer de beaucoup notre atmosphère hivernale, claire et si sèche, qu'une promenade, par 20 ou 30 degrés au-dessous de zéro, est une jouissance qui donne l'impression de respirer l'air pur des montagnes.

III.

LE CANADA POLITIQUE.

Colonie française, depuis sa découverte par Jacques Cartier, en 1534, jusqu'au traité de Paris, en 1763, le Canada est depuis cette époque possession britannique.

L'origine de sa confédération remonte à 1867, alors que 3,500,000 personnes formaient sa population.

A cette époque, quatre provinces seulement s'unirent : Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick. Depuis sont entré successivement dans la Confédération : la Colombie Anglaise et le Manitoba en 1871 ; l'Ile du Prince Edouard, en 1873 ; l'Alberta et la Saskatchewan, en 1905.

Le mode de gouvernement est celui en usage dans les colonies britanniques : une sorte d'autonomie libérale.

Le Canada possède un Gouverneur-général—nommé par le Roi d'Angleterre pour le représenter—un parlement composé de deux Chambres et un conseil des ministres.

Chaque province a son parlement particulier, chargé d'administrer les affaires provinciales et locales, plus un Lieutenant-gouverneur, qui est le représentant direct du Gouverneur-général.

Le gouvernement fédéral ne prélève aucun impôt sur les propriétés ; les seules taxes qu'on ait à payer sont pour l'entretien des écoles et des services municipaux.

Il n'y a pas de service militaire obligatoire. L'ordre intérieur et la défense du territoire sont assurés par un corps de milice et un corps de police montée recrutés parmi les volontaires.

IV.

LE CANADA ECONOMIQUE.

Les chemins de fer.

Les chemins de fer forment l'un des facteurs les plus importants des intérêts nationaux.

Il y a cinq réseaux : l'Intercolonial, le Canadien Pacifique, le Grand Tronc, le Canadian Northern et le Great Northern.

L'International relie Montréal avec les ports d'hiver : St. John, Halifax, Sydney, dans les provinces maritimes. La longueur totale de son réseau est de 1657 milles (2350 kilomètres).

Le Canadien Pacifique relie l'Atlantique au Pacifique ; il va de St. John à Vancouver en passant par Montréal.

Cette compagnie est actuellement l'une des plus puissantes du monde. En dehors d'hôtels somptueux, situés le long de sa voie transcontinentale, et de services de paquebots rapides sur le Pacifique et l'Atlantique, elle possède l'un des réseaux les plus étendus de l'Amérique. Ses embranchements couvrent d'un véritable filet les provinces de l'Ouest et les travaux de construction d'une deuxième voie transcontinentale sont fort avancés.

Le Grand Trunk Railway possède le réseau le plus développé dans la partie est du Canada.

Sa nouvelle ligne transcontinentale, (Le Grand Tronc Pacifique Railway) à laquelle on travaille actuellement, et qui doit être complètement terminée en 1914, le classera au premier rang des compagnies de chemins de fer du continent.

Cette ligne part d'un point situé sur l'Intercolonial, à l'est de Québec, et se dirige vers l'ouest, en passant à travers les contrées vierges encore des provinces d'Ontario et de Québec. De Winnipeg, elle poursuit sa di-

rection dans l'ouest, va à Edmonton et atteint Prince Rupert, sur la côte du Pacifique, à travers un pays très riche en réserves forestières, terrains agricoles et miniers.

Le réseau du Canadian Northern ne dessert principalement encore que le Canada central. Sa ligne principale s'étend de Port-Arthur à Edmonton, sur une distance de 1300 milles (2080 kilom.) avec de nombreux embranchements, surtout dans les régions de grande culture des provinces centrales.

Le Canadian Northern possède aussi des lignes dans la Nouvelle Ecosse, et dans les provinces de Québec et d'Ontario. La longueur totale actuelle du réseau est d'environ 4000 milles (6,400 kilom.)

(La valeur documentaire des chiffres donnés ci-dessus, en ce qui concerne l'étendue des réseaux, n'est que relative car chaque mois, nous dirions chaque semaine, ces réseaux sont prolongés d'une façon considérable. On estime que chaque année 800 milles de voies ferrées nouvelles sont ajoutés au réseau existant, et ce n'est que le défaut de main-d'oeuvre qui fait que cette augmentation n'est pas plus considérable).

Le Great Northern est un chemin de fer américain desservant les Etats du Nord-Ouest. La compagnie qui le possède a projeté un certain nombre d'embranchements dans les provinces centrales et occidentales du Canada, et il est probable qu'elle y étendra considérablement ses lignes dans un avenir très rapproché. Quoique cette compagnie ne soit pas canadienne, son réseau n'en constitue pas moins un facteur important de développement et de concurrence pour les contrées qu'il dessert.

Ces différentes compagnies de chemins de fer, les importantes extensions qu'elles projettent, et l'immense champ d'opération qu'offre le Canada, font de la construction des chemins de fer un point important des conditions actuelles du pays; cette construction représentant, en premier lieu, une dépense d'un nombre considérable de millions de dollars en salaires, durant plusieurs années à venir, et, en second lieu, la mise en valeur d'énor-

mes superficies de terrains et des richesses naturelles qui n'ont encore aucune valeur pour le pays.

Se rendant compte de la grande importance des chemins de fer dans la vie économique du pays, et dans le but d'éviter tout abus du pouvoir que les circonstances placent entre les mains des compagnies, le gouvernement du Canada a nommé une Commission ou Tribunal qui a pleins pouvoirs pour trancher toutes les discussions pouvant s'élever entre celles-ci et le public, et pour contrôler les tarifs de transports.

Les ressources naturelles

Les ressources forestières, minières et agricoles du Canada sont immenses. Nous ne pouvons en donner, ici, qu'un faible aperçu.

Si nous envisageons tout d'abord la question au point de vue des forêts et que nous consultations les rapports officiels sur l'industrie du bois, l'énormité des chiffres nous frappe d'étonnement.

Des millions de mètres cubes de bois sont exportés chaque année, et des quantités analogues utilisées sur place. Le bois convenable pour la pâte à papier se trouve en quantité considérable dans les forêts des provinces Maritimes, de Québec et d'Ontario. Il alimente de nombreuses usines, et rend prospère une industrie qui s'accroît de jour en jour.

Il y a trois grandes zones forestières, en Canada: la zone du nord, celle du sud et celle de Colombie Britannique.

La zone du nord est la plus vaste, elle couvre la région des montagnes Laurentiennes, au nord du St-Laurent, sur un espace de 5000 kilomètres de long et de 500 kilomètres de large.

C'est là qu'est la plus grande réserve de sapins du monde. La section sud comprend des essences d'arbres propres au bois de commerce.

Il n'est pas exagéré de dire que cette région étant soumise à une exploitation rationnelle, le Canada ali-

mentera de papier les Etats-Unis pendant une période incalculable.

La zone du sud, formée par les provinces de Québec et d'Ontario est riche en bois propres à la construction.

L'essence la plus commune de cette région est le pin blanc.

La troisième zone est la plus riche en essences précieuses. Le climat doux de la Colombie Britannique a, en effet, favorisé la croissance du cèdre rouge et jaune, du pin blanc et jaune, de l'érable et du chêne. Ces arbres atteignent en général des proportions énormes.

Cette province est également riche en bois de pâte à papier.

La richesse minière constitue un digne pendant à la richesse forestière. L'abondance de minerais de toutes sortes au Canada est, d'ailleurs, un fait reconnu, une vérité mondiale.

Des mines d'or, de charbon, de cuivre, d'argent, de plomb, de nickel, de fer, d'amiante, des puits de pétrole sont soumis à une exploitation intense un peu partout dans le pays.

Il semble, cependant, que l'avenir nous réserve encore des surprises, car les explorateurs des contrées vierges du Grand Nord (Athabasca, Mackenzie) font sur leurs ressources minières des rapports merveilleux qui se confirment tous les jours.

L'exploitation de ce pays, inconnu partiellement, est imminente. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement provincial d'Alberta s'occupe de la création de voies ferrées qui doivent pénétrer jusqu'au cœur des terrains miniers.

N'oublions pas d'ailleurs que la gigantesque entreprise sous le contrôle du Gouvernement Fédéral, la construction du Transcontinental, qui traverse des contrées vierges depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, révèle d'autres réserves minières dont l'exploitation commencera avec la circulation du premier train sur la nouvelle voie, en 1914.

Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur cette

question; notre but étant surtout d'intéresser la classe agricole.

Les ressources agricoles.

Quelles sont les ressources du Canada au point de vue agricole? C'est-à-dire quelle est la surface de terre cultivable et quelles cultures y sont praticables?

Telles sont les premières questions qui se posent à l'esprit de tous ceux qui projettent de devenir des futurs colons de l'Ouest canadien.

D'une façon générale, les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie Britannique se prêtent admirablement à la culture des céréales.

Le climat est exceptionnellement favorable à la culture du blé. Aussi celui-ci donne-t-il un très fort rendement à l'hectare et sa qualité est-elle la meilleure du monde; seul le blé dur de Sibérie peut lui être comparé.

La superficie totale des trois provinces centrales: Manitoba, Saskatchewan et Alberta, est de 425,000 milles carrés (1,100,000 kilomètres) sur cette étendue, 200,000 milles carrés (512,000 kilomètres carrés) sont d'une terre noire et grasse qui convient admirablement à la culture du blé, de l'avoine et de l'orge.

La mise en valeur de ces immenses territoires fut d'abord lente, jusqu'à ce que les moyens de communications devinssent plus faciles et que la fertilité de cette terre nouvelle fut établie et reconnue.

Quelques chiffres feront immédiatement concevoir quels progrès gigantesques l'agriculture fit avec l'établissement des premières voies ferrées.

En 1896, l'exportation de blé du Canada central se chiffrait approximativement par 8 millions de minots (3 millions d'hectolitres). En 1905, l'exportation était de 66 millions de minots (24 $\frac{3}{4}$ millions d'hectolitres).

En 1898, il n'y avait que 2,500,000 acres (1 million d'hectares) de terres cultivées; l'année 1906 accusa une superficie cultivée de 7,450,000 acres (3 millions d'hectares.) En 1896, la récolte totale du blé du Manitoba

et des Territoires était estimée à 15 millions de minots (2,850,000 hectolitres). Et l'an passé, elle dépassait 130,000,000 de minots.

Des chiffres plus récents feront mieux saisir cette fantastique progression de la mise en culture des prairies de l'Ouest.

Voici ce que nous lisons dans les journaux à la date du 1er juillet 1909 :

“Un bulletin concernant la situation des récoltes dans toutes les parties du Canada, telle que rapportée par les correspondants spéciaux du ministère de l'agriculture, en date du 15 juin 1909, vient d'être publié par le département à Ottawa.

“Le rapport démontre qu'en dépit du printemps tardif, qui a empêché la croissance dans pratiquement toutes les parties du pays, les nouvelles de toutes les provinces sont des plus satisfaisantes. et, qu'à l'exception des provinces Maritimes, il y a promesse partout d'une excellente moisson.

“Le blé, la grande céréale du pays, couvre une superficie de 7,750,000 acres, soit 1,340,000 acres de plus que l'année dernière. Il n'y a pas beaucoup de changements dans les Provinces Maritimes et la Province de Québec; mais le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta accusent une superficie de 5,878,000 acres, soit 1,254,000 acres de plus que l'année dernière.

“La superficie cultivée en avoine dans le Dominion couvre 9,302,500 acres, soit 1,361,500 acres de plus que l'année dernière.

“A la fin de juin 1906, il y avait 122,399 fermes dans les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, et à la fin de 1908, les homesteads pris, en déduisant tous ceux qui ont été résiliés, en ont porté le nombre à 190,234, soit une augmentation de 10,853,760 acres. Dans le Manitoba, l'augmentation a été de 4,393, dans la Saskatchewan de 41,423 et dans l'Alberta de 22,029. Ces chiffres ne comprennent pas les terres achetées de compagnies de chemins de fer, et autres corporations, durant la même période.”

En prenant les chiffres de la production actuelle et en comparant la superficie totale maintenant cultivée avec celle qui pourrait être livrée à la culture, on peut se faire une idée des chances d'avenir existant au Canada central, et du développement industriel et commercial qui doit suivre.

Les Etats-Unis comprennent si bien la situation que, leur développement phénoménal restreignant d'année en année leur exportation du blé, ils envisagent le jour où ils deviendront tributaires du Canada pour cette précieuse céréale.

Si l'on considère ce fait qu'il n'y a encore dans l'Ouest qu'une superficie de 10,000,000 d'acres, à peine, en culture et qu'on peut, sans exagération, évaluer la surface arable à 150,000,000 d'acres, on ne peut se défendre de faire à l'endroit du Canada agricole les rêves les plus optimistes.

La situation générale actuelle.

Si nous ne craignons qu'on nous taxe d'un enthousiasme déplacé, nous dirions que tout semble se concerter pour faire plus brillant encore cet avenir du pays.

Tout: le gouvernement prévoyant et éclairé; l'esprit d'affaires, nuancé d'une teinte d'audace, des grands industriels et des compagnies de chemins de fer; la qualité et le nombre des immigrants qui arrivent annuellement; la fécondité du sol.

Sans entrer dans le domaine de la politique, nous pouvons donner au gouvernement la large part qu'il mérite dans l'avancement du pays, grâce à sa politique de progrès, basé sur une confiance inébranlable dans nos ressources prodigieuses.

Dans les statistiques que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, nous employons presque invariablement, pour base de comparaison, dans l'évaluation des progrès, l'année 1896, eh bien! il faut que l'on sache que cette année 1896 marque l'arrivée au pouvoir de Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, l'âme dirigeante du gouvernement libéral.

Le nouveau transcontinental actuellement en construction—Le Grand Tronc Pacific Railway—dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est en quelque sorte le couronnement de l'oeuvre splendide accomplie par Sir Wilfrid Laurier, depuis quatorze ans qu'il est au pouvoir.

Nous avons énuméré déjà l'importance capitale de cette nouvelle voie ferrée, qui ouvre, d'un bout à l'autre du Canada, une contrée absolument vierge; voici ce qu'un journal français d'Edmonton "Le Courrier de l'Ouest" disait au mois de juillet, 1909, à propos de la mise en opération d'un service régulier de trains entre Edmonton et Winnipeg, sur la nouvelle voie ferrée:

"La population toute entière attend, on le conçoit, avec une grande et légitime impatience l'ouverture de ce nouveau service de transport. Elle en espère un nouvel afflux de vie et de prospérité, qu'autorisent amplement de prévoir le développement intense et la richesse des nouvelles régions traversées, qui sont appelées à devenir tributaires de la jeune capitale d'Alberta.

"Bien avant que les travaux eussent été entrepris, sur le nouveau chemin de fer, des colons s'étaient établis déjà dans les prairies de l'est d'Alberta et de Saskatchewan, situées au sud de la voie du C.N.R., mais, néanmoins, on peut dire que la véritable colonisation de ces régions ne date que du jour où les premiers travaux permirent aux pionniers d'entrevoir un établissement profitable, puisqu'on leur assurait des moyens de transport.

"La construction de cette gigantesque artère de vie qui a soulevé tant de critiques et de désapprobation dans le clan conservateur—uniquement parce que c'était la conception grandiose du gouvernement libéral—aura fait tout autant pour l'Ouest, que l'établissement de la première ligne transcontinentale, car elle arrive à une époque très caractéristique de la période intense de notre développement.

"Elle ouvre dans les prairies de l'est une région presque inépuisable de terres fécondes à l'armée des pionniers, avides de s'y créer un foyer prospère. A l'ouest d'Edmonton, elle révélera des gisements précieux de

minerais de toute nature; par elle, la mystérieuse région, du versant est des Montagnes Rocheuses, produira ses richesses carbonifères, qui viendront si bien à leur heure pour fournir le combustible nécessaire aux industries qui s'établissent, aux chemins de fer qui se développent, à la population qui se multiplie tous les jours."

Pour donner maintenant une idée de l'activité des compagnies de chemins de fer, nous citerons ce que disait un journal de langue anglaise à la veille des récoltes de 1909 :

"Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant une idée des préparatifs, faits, actuellement, par les compagnies de chemins de fer, dans l'Ouest, pour transporter, aux élévateurs de Fort William, les récoltes que nos fermiers se préparent à moissonner.

"Sachez donc que dans une étendue de 900 milles (1485 km.) de long sur 300 milles (500 km.) de large, le Canadian Pacific a 18,000 wagons de marchandise (les wagons canadiens transportent environ 20,000 kg. chacun); le Canadian Northern 9,000; le Grand Tronc Pacifique 5,000, et les différentes autres compagnies 3,000; ce qui fait un total de 35,000 wagons environ.

"Le Canadien Pacifique a 350 locomotives prêtes à entrer en service dans ses divers entrepôts de l'Ouest: le Canadian Northern 225, et le Grand Tronc 175."

Un autre journal quotidien, important, de Winnipeg, le "Manitoba Free Press," publiait dans un de ses numéros récents les lignes suivantes, qui sont un instructif tableau de la situation des chemins de fer dans l'Ouest, (juillet 1909) :

"L'établissement d'une double voie ferrée sur une distance considérable dans les régions agricoles de l'Ouest, aura des résultats profondément appréciables dans l'expédition, cette année, des récoltes aux élévateurs des grands lacs.

"Cette amélioration de nos voies de transport aura surtout pour effet de faire disparaître la fameuse "blockade" (congestion du trafic qui se produit au moment de l'expédition des récoltes dans l'est) si redoutée, en automne, par les fermiers.

“Pour la première fois, cette année, le Grand Tronc transportera le grain produit dans cette immense contrée, qui s'étend de Winnipeg à Edmonton, et dont les centaines d'élévateurs, construits depuis l'an dernier, regorgeront dans un mois.

“La même compagnie opérera également pour la première fois sur l'embranchement de Melville à Belcarres.

“Le Canadian Northern mettra en exploitation le tronçon Zelandia-Goose Lake, le long duquel 30 élévateurs ont été construits durant le dernier mois.

“De Brandon à Régina 40 élévateurs ont été également construits cette année pour suffire aux besoins des fermiers de la région.

“On annonce de source officielle que la voie ferrée sur le C. P. R. sera doublée à l'automne depuis Fort William, à la tête des grands lacs, jusqu'à Winnipeg.

“Ceci promet une grande activité dans l'expédition des récoltes avant la fermeture de la navigation, de plus cela assure la complète liberté du trafic sur les lignes de l'Ouest.

“D'un rapport publié il y a quelques jours par le gouvernement, il appert qu'au début de la saison, il y avait dans les prairies 1,480 élévateurs, d'une capacité totale de 65,000,000 de boisseaux.

“Les demandes de permis de construction indiquent que, dans les deux derniers mois, 220 élévateurs nouveaux ont été construits, ce qui porte le nombre total à 1,700.

“En plus de ces élévateurs, il y a, le long des voies ferrées de l'Ouest, 105 minoteries produisant environ 46,605 tonneaux de farine par jour.”

Ces quelques extraits pourront donner une idée assez exacte de l'activité avec laquelle les compagnies de transport s'occupent de la mise en valeur des immenses prairies de l'Ouest; par la confiance illimitée dans l'avenir, que ces travaux supposent de la part de ces compagnies, nos lecteurs pourront se faire une idée de ce que l'on est en droit d'attendre des dix prochaines années dans l'Ouest canadien.

Nous venons d'établir que plusieurs facteurs primordiaux collaboraient au développement du pays; nous avons

appuyé notre assertion de quelques lignes explicatives sur deux d'entre eux, nous donnons maintenant un entre-filet détaché du journal français déjà cité, "Le Courrier de l'Ouest."

Ces lignes, qui n'ont pas été écrites pour cette brochure, ont plus de poids, nous semble-t-il, pour faire comprendre ce que l'on peut attendre, au point de vue du développement, d'un pays qui, longtemps méconnu sur sa véritable adaptation à la culture, révèle de jour en jour de nouveaux territoires agricoles.

"Le ministre de l'Intérieur, à Ottawa, vient de publier un rapport, extrêmement intéressant, sur la région de la Saskatchewan-Nord, comprise entre Prince Albert, la rivière Churchill, le lac la Ronge et Portage la Pêche.

"Par suite de la difficulté d'accès, cette région, très peu connue jusqu'à ce jour, était généralement considérée comme impropre à la culture.

"La lecture du rapport fera comprendre, dès l'abord, combien cette opinion était erronée.

"Les auteurs du rapport ont parcouru entièrement la région décrite, s'étendant jusqu'à 350 milles au nord de Prince Albert; partout, ils déclarent avoir trouvé en abondance ces trois choses nécessaires aux fermiers de l'eau, du bois et du foin.

"Le climat est absolument identique à celui de la région de Prince Albert; les conditions générales donnent donc tout lieu de penser que cette nouvelle région de colonisation est parfaitement adaptée pour l'agriculture mixte; les informations, très détaillées, du rapport, ne laissent aucune incertitude à ce sujet.

"Ainsi donc après le nord de l'Alberta, c'est le nord de la Saskatchewan que l'on découvre propre à l'agriculture.

"Des régions, longtemps considérées comme incultes, se révèlent soudain d'excellents centres de colonisation...

"Ces découvertes qui accroissent, dans des proportions fantastiques, la surface arable de l'Ouest ne peuvent que fortifier, s'il est possible, les espérances en l'avenir du

pays."—"Courrier de l'Ouest," N° du jeudi 19 août, 1909.

DEUXIEME PARTIE.

L'IMMIGRANT.

Ceux qui doivent venir.

Un des meilleurs facteurs de succès, dans l'établissement d'une exploitation agricole, au Canada, est l'aptitude naturelle aux différents travaux de la ferme. Un ouvrier d'usine, un employé de bureau ne s'improvisent pas fermiers sans courir de grands aléas d'insuccès. Aussi, le gouvernement, dans sa préoccupation de peupler utilement ses vastes territoires de colons ayant le plus de chances de réussite, attire-t-il particulièrement l'attention de certaines classes d'immigrants :

1° L'ouvrier agricole ; 2° le paysan cultivant à ferme, en Europe ; 3° le propriétaire foncier désirant cultiver sur une plus grande échelle.

A l'ouvrier agricole, le pays offre un salaire rémunérateur (75 à 125 francs par mois, nourriture et logement compris), une plus grande liberté dans son genre de vie, et surtout la perspective de devenir à son tour propriétaire d'une terre de 160 acres, concédée comme homestead.

Nous ne dissimulerons pas que, comptant exclusivement sur les économies d'un salaire, il faut de l'énergie et surtout de la persévérance pour arriver à développer une ferme dans ces conditions. Un jeune homme, sans charge de famille, sobre et courageux, peut cependant y parvenir : les exemples sont nombreux.

Dans ce cas ordinairement, le titulaire du homestead, pour satisfaire aux conditions de résidence, habite son homestead pendant les six mois d'hiver durant les trois premières années, et s'engage comme garçon de ferme pendant les mois d'été où le travail est facile à trouver.

Nous engagerions les jeunes gens, qui voudraient es-

sayer de ce mode, à continuer pendant deux ou trois ans, après qu'ils auront obtenu leurs titres de propriété, à travailler comme domestiques dans une ferme. Ils gagneraient alors un salaire plus élevé et pourraient, à l'aide de leur petit capital, débiter sur leur propre terre avec plus de chances de succès. Durant leurs absences, chaque été, ils pourront faire semer l'étendue de terre labourée, par un voisin, moyennant la moitié de la récolte.

Le paysan cultivant à ferme, en Europe, et désirant devenir fermier pour son propre compte, est placé à peu près dans les mêmes conditions. S'il possède un petit capital 1500 à 2000 francs, il pourra trouver dans un centre anciennement colonisé, une ferme toute agencée à louer.

C'est là une combinaison que nous recommandons, surtout si l'on a des charges de famille, jeunes enfants qui empêchent la mère de s'engager domestique dans une ferme.

Nous n'hésitons pas à déclarer qu'il est très imprudent de se diriger vers un nouveau centre et de s'installer sur une concession si l'on ne possède pas au moins un capital de (\$2,000) 10,000 francs, pour pourvoir à la première installation de la ferme. Avec ce capital, encore, est-il préférable d'étudier pendant quelques mois le genre de vie, le mode de culture canadienne, dans une ferme. Bien loin d'être du temps perdu, ces mois d'observation doubleront, en judicieuses remarques, le capital que l'on engagera dans l'exploitation future.

Notre expérience personnelle, nous permet d'assurer que nous donnons là un conseil précieux. Et ce conseil s'applique à toute personne qui, munie de capitaux, désire se livrer à une entreprise quelconque. Nous avons souvent vu se repentir de leur hâte, des gens qui considéraient comme perdu le temps qu'ils auraient mis à étudier le pays et ses ressources.

Le propriétaire foncier, habitué à cultiver ou à faire cultiver sous sa direction immédiate, trouvera, ici, de grands avantages.

Dans les centres de colonisation ancienne, il trouvera d'excellentes fermes toutes agencées, situées près du che-

min de fer, c'est-à-dire proches d'un marché.

Le prix d'une terre varie entre 10 dollars l'acre (50 francs) et 25 dollars (125 francs), suivant les améliorations faites, les constructions et la proximité de la gare.

On trouve, généralement, de grandes facilités pour effectuer le paiement, en payant l'intérêt de 6 à 8 p.c.

Dans la province du Manitoba, qui est la plus anciennement colonisée, le prix d'une ferme toute défrichée est ordinairement de \$5,000 à \$6,000 (25,000 à 30,000 francs) sur 65 hectares. Ce prix comprend une bonne maison de 6 à 8 pièces; une écurie pour 10 à 15 chevaux, une grande étable pour les vaches, remise et porcherie. On obtient aussi des prix plus rémunérateurs pour les céréales.

Des terres cultivées en blé ont donné un profit net de plus de \$6 à l'acre (30 francs). Le rendement moyen par acre a été de 26 boisseaux, lesquels, vendus à raison de 55 cents le boisseau (2 fr. 75) — ce qui est un prix au-dessous de la moyenne — rapportèrent \$14.30 par acre.

En effet, il est admis comme constant que tous les travaux de labour, de semailles, et de transport du grain sur le marché, par main-d'oeuvre salariée, peuvent être faits à raison de \$7.50; même si l'on comptait \$8, il resterait un bénéfice net de \$6.30. Ce qui fait un bénéfice de $160 \times \$6.30 = \$1,008$ (5,040 fr.). Et les fermiers qui réalisent de tels profits peuvent, en outre, être certains que leurs terres augmenteront de valeur d'année en année, particularité qui constitue une prime à l'esprit d'entreprise et de prévoyance, aussi bien qu'au travail.

Nous devons faire remarquer aussi que les prix de main-d'oeuvre, donnés ci-dessus, peuvent être abaissés considérablement par le travail du propriétaire et de ses enfants.

La mise en culture d'une ferme ne demande pas la même somme de labeur ici qu'en Europe. Tout se fait mécaniquement et un enfant de 10 à 12 ans peut, sans fatigue, labourer un champ de 50 hectares, grâce à la charrue à double soc et à siège, en usage dans toutes les fermes, cultivant plus de 25 hectares.

Le préjugé contre le travail n'existe pas, non plus, ici :

tous les propriétaires cherchent surtout à se passer de la main-d'oeuvre, toujours d'un prix élevé et difficile à se procurer.

Tout ce que nous venons de dire au sujet du propriétaire foncier et des avantages qu'il trouvera à acheter, après enquête, une ferme tout installée, ne veut pas dire cependant, qu'il y aurait mauvaise opération à faire choix d'un homestead ou concession gratuite. S'il veut prendre le temps de connaître le pays, de s'entourer de renseignements, il trouvera encore des homesteads dans une région de dix milles, et moins, d'une ligne de chemin de fer nouvellement construite ou projetée. Là, il pourra trouver à acheter, près de son homestead, d'autres terres déjà en culture pour le prix de \$8 à \$10 l'acre.

Le Canada appelle, aussi, d'une manière toute particulière, l'attention des capitalistes européens.

Nombreux sont déjà les syndicats qui ont envoyé, au pays, des délégués pour se rendre compte d'une situation que l'on dépeignait comme merveilleuse, chaque fois, sur des rapports soigneusement établis, de grosses sommes ont été engagées dans l'industrie privée ou les obligations de municipalités.

On trouve, en toute sécurité, sur première hypothèque, un intérêt de 7 à 8 p.c.

Les capitaux français au Canada.

L'exiguité du cadre de cette brochure ne nous permet pas de traiter la question intéressante de l'apport des capitaux français au Canada avec tout le développement que le sujet comporte; nous ne voulons pas cependant pour cela, passer sous silence une question dont l'importance s'accroît de jour en jour.

Le côté économique a déjà fait l'objet de remarquables études dans les journaux financiers français; ce que nous voudrions, ici même, c'est attirer l'attention du capitaliste, disposant de moyens plus ou moins étendus, sur l'occasion qui s'offre pour lui d'augmenter son avoir en faisant

des placements de tout repos sur la propriété foncière ou dans les affaires canadiennes.

Avec l'accroissement prodigieux du commerce et de l'industrie dans l'Ouest canadien il y a un besoin constant de capitaux et ce besoin se traduit par une demande illimitée intéressant les trois plus importants marchés financiers du monde, ceux des Etats-Unis, de France et d'Angleterre.

En 1910, \$375,000,000 de capitaux anglais ont été envoyés de Londres au Canada; une somme presque égale a été placée dans les entreprises canadiennes par les capitalistes des Etats-Unis. La France, quoique plus lente à entrer dans le mouvement, a néanmoins envoyé un nombre respectable de millions au Canada, dont la plus grande partie a été convertie en prêts hypothécaires.

Le taux d'intérêt exigé par les banques canadiennes est ordinairement de 7 à 8 p.c.; ce taux est courant dans l'Ouest et c'est celui que l'on obtient pour les placements sur propriété foncière, placements de tout repos, puisqu'ils sont garantis par une première hypothèque prise sur une propriété ayant toujours une valeur minimum supérieure des trois cinquièmes au plus fort prêt concédé.

Le fait que le capitaliste français peut, même s'il ne dispose que de quelques milliers de francs, doubler son capital en l'envoyant ici,—puisqu'il obtient un intérêt de 7 à 8 p.c. contre celui de 3 à 4 p.c. généralement servi en France—, contribue rapidement à créer un mouvement de plus en plus actif d'émigration des capitaux français vers le Canada. D'importantes compagnies de prêts hypothécaires ont été fondées par des capitalistes des deux pays avec l'appui des banques françaises et canadiennes. A Ed-monton même est situé le siège de compagnies sérieuses faisant une spécialité de placer les capitaux envoyés d'outre-mer de façon qui assure à leurs clients un intérêt rémunérateur tout en leur garantissant une sécurité de placement absolue.

Nous citerons notamment, au nombre de ces compagnies: The Imperial Agencies, dont les trois principaux directeurs sont des Canadiens-Français occupant des si-

tuations en vue dans la capitale d'Alberta: M. P. Ed. Lessard, député du comté de Pagan, au parlement provincial, et MM. A. Boileau et L. Savard. Cette compagnie, qui offre les garanties les plus sérieuses, a comme répondants les trois banques les plus puissantes du Dominion, The Imperial Bank, The Traders Bank of Canada et The Royal Bank of Canada. Elle a déjà contribué à placer, pour des clients français, des sommes importantes dans l'Ouest canadien et l'excellente réputation dont elle jouit agrandit sans cesse son cercle d'affaires. Les bureaux principaux de cette compagnie sont situés dans l'édifice de la Banque Impériale, à Edmonton, Alta.

Nous croyons avoir suffisamment insisté sur la question de l'apport des capitaux français au Canada pour attirer l'attention de nos lecteurs intéressés sur l'importance qu'il y a pour eux à se préoccuper de faire fructifier leurs fonds, d'une façon avantageuse, en profitant des placements hypothécaires canadiens qui leur sont offerts largement.

Ceux qui ne doivent pas venir.

Nous abordons maintenant un chapitre délicat, que nous nous faisons un devoir d'écrire: "Ceux qui ne doivent pas venir."

En nous servant comme rubrique, pour classer "ceux qui ne doivent pas venir," de qualités et de professions, nous n'entendons certes pas avancer que "ceux-là" ne doivent pas venir, uniquement parce qu'ils sont de cette qualité ou de cette profession.

L'homme, à quelque degré qu'il soit dans l'échelle sociale, garde par devers lui une merveilleuse somme d'énergie, plus ou moins latente, et il demeure évident que dans ces classes d'immigrants "non désirables" que nous passerons en revue, il doit y avoir, et il y a, des unités de valeur, qui sorties de leur milieu peuvent très bien forcer le succès, par la transformation énergique et radicale de leur conception ordinaire de la vie de colon.

Cependant, hâtons-nous de le dire, ce ne sont là que

des exceptions et notre impartialité, basée sur notre expérience, nous oblige à le souligner.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le Canada ne réclame pas une immigration dont l'abondance doit être, par nécessité, au détriment de la qualité, mais bien plutôt une sélection de sujets susceptibles de s'adapter à son climat, à ses moeurs, à son mode de travail, et de faire souche.

Les sages mesures adoptées dernièrement par le gouvernement canadien pour filtrer l'immigration ne peuvent être qu'appréciées favorablement par les futurs colons eux-mêmes.

On a calculé qu'un immigrant "non désirable," c'est-à-dire inapte à l'assimilation canadienne, abolissait le travail de deux personnes employées aux fins de provoquer l'émigration vers ce pays.

C'est pour quoi, conscient de servir les intérêts de notre patrie, et, par ricochet, les leurs, nous mettons en garde contre eux-mêmes, contre leurs illusions, les jeunes gens, employés de bureau, de magasins, ratés d'examen, qui, las de leurs occupations ou inoccupation, ne voient dans l'immigration qu'un changement d'existence, venant interrompre d'une façon intéressante la monotonie de leur vie.

Ces jeunes gens s'illusionnent profondément en venant au Canada, ils échoueront à de nombreux "tournants."

Penons-les tout d'abord disposant d'un capital modeste, invariablement quelques centaines de francs, peut-être mille ou deux mille francs. Ils ignorent tout de la culture, ils n'ont pas d'antécédents agricoles. Que peuvent-ils faire? Le capital dont ils disposent, qui, entre les mains d'un paysan, ou d'un ouvrier, voulant revenir à sa condition première qui était de cultiver la terre, serait le point initial d'une ferme prospère, fondra rapidement, s'ils s'établissent de suite sur une terre, en achats, où la saine raison n'a pas toujours voix.

En général, inhabitués qu'ils sont à la vie de campagne, l'isolement goûté pendant le mois qu'ils auront passés à "la chasse aux terres," les impressionnera défavorable-

ment et de retour en ville, le plus qu'ils pourront, ils y prolongeront leur séjour. Leur argent s'en ira aux hôtels et aux "boarding houses," et un matin, ils s'apercevront en faisant état de leurs finances que le capital emporté a diminué dans de notables proportions.

Forcés, alors, de travailler à salaire, ils seront placés dans les conditions où se trouvent en débarquant les jeunes gens, de la même catégorie, arrivés juste avec la somme minima pour entrer au Canada.

Suivons ceux-ci :

Venus avec l'intention flottante, ou fermement arrêtée, de se faire fermiers, sans délai, ces jeunes gens n'ont pas compté qu'au Canada, ainsi que partout ailleurs, on ne s'établit pas fermiers sans disposer d'un certain capital. Les voici donc mis en demeure d'acquérir ce capital par le travail...

Nous ne dissimulerons pas, qu'à moins de consentir à des débuts longs et difficiles, le capital requis doit être suffisant pour acquérir deux chevaux, une charrue, une maisonnette, un chariot et diverses autres choses indispensables. (Nous verrons plus tard quelle valeur atteint le prix d'achat de ce matériel de début). L'obtention de ce capital, indispensablement requis pour pouvoir espérer le succès, demande une somme de labeur assez longue et très soutenue.

Ce sera un jeu, pour le paysan, le garçon de ferme, l'ouvrier habitué aux durs travaux, de l'acquérir.

Outre la même dépense de force physique, on se rend parfaitement compte de l'énergie que doit déployer l'employé d'hier, l'ouvrier d'aujourd'hui.

Ses conditions de vie, ont évolué totalement; de ses habitudes il doit faire table rase, il doit se mettre à sa nouvelle condition, sans arrière-pensée, simplement soutenu par l'espérance d'être un jour, maître de lui, maître chez lui, fermier dans la prairie hospitalière aux laborieux.

Je vous le demande, jeunes gens à qui s'adressent ces lignes, savez-vous quelle proportion des vôtres réalisent ce programme? A peine 10 pour 100! Sur 100 jeunes gens,

des classes dont il s'agit, il en est à peine 10 qui s'établissent vraiment et d'une façon stable sur une terre. Les 90 autres, après s'être employés sur une ferme pendant quelques mois, durant lesquels ils ont plus ou moins satisfait les fermiers qui les employaient, se sont rabattus sur la grande ville proche; là, ils ont essayé d'un peu de tout: tour à tour mineurs, charpentiers, terrassiers, manoeuvres de diverses sortes, ils ne sont restés nulle part. Généralement, le travail était au-dessus de leurs forces morales, sinon physiques; on les renvoyait ou ils partaient.

Leur ignorance de la langue anglaise, au début, leur fermait le commerce, — et d'ailleurs il est peu de ressources pour l'immigré dans cette branche; les élèves des collèges d'affaires du pays suffisaient à la demande. Au bout de quelques mois de séjour, ils sont devenus ces individus désœuvrés, aigris, qui accueillent, par des sarcasmes ironiques, aux gares de chemins de fer, leurs compatriotes nouvellement immigrés. Ce sont eux qui écrivent ces lettres de mécontents dans les journaux de la mère-patrie.

Inutiles pour notre sol, ils ne servent plus désormais qu'à jeter le doute déprimant dans les cerveaux incertains et naïfs. Conçoit-on quelle charge ces jeunes gens sont devenus pour leur nouveau pays et quel service ils lui auraient rendu en éprouvant mieux leur vocation de fermier et en ne venant pas?...

Pourquoi, pendant qu'ils étaient encore dans leur pays d'origine ne se sont-ils pas engagés, pendant 2 ou 3 mois, dans une ferme de leur région? Encore que le travail des champs soit plus simplifié ici que là, sa substance est la même et s'il répugne aux goûts là, il ne saurait plaire ici.

Il faut compter, lorsqu'on se résoud, d'employé de bureau, d'étudiant ou de désœuvré qu'on était, à devenir fermier au Canada, il faut compter, disons-nous qu'un changement radical de vie aura lieu. Plus d'occupations casanières et peu fatigantes, mais les labeurs du colon alliés à ceux du fermier. Au porte-plume doivent succéder les bras de la charrue; il est vrai que l'air pur des

horizons immenses, par compensation, remplace l'atmosphère viciée du bureau. Plus de théâtre, plus de café, parfois l'isolement qui est la pierre d'achoppement de bien des vocations agricoles.

Voici ce qu'est la vie de colon, ce que sera votre vie, demain, si vous venez... Réfléchissez, mûrissez bien tout ce que nous avons dit.

Ce que nous venons de dire plus haut s'applique en grande partie, également, aux hommes de profession libérales, aux commerçants, aux fils de famille. S'ils ne disposent que d'un capital infime, nous leur disons hardiment : "Ne venez pas ; ou si vous venez et que ce soit pour exercer votre profession — dans la culture, sans argent vous n'avez aucune chance de succès — ne venez que sur les conseils "personnels" de gens en qui vous ayez lieu d'avoir confiance.

"Si vous disposez de capitaux importants et que vous désiriez faire de la culture ou de l'élevage en grand, vous pouvez réussir, mais alors entourez-vous de toutes les garanties de succès que vous pourrez avoir.

"Faites un voyage préliminaire, voyez et étudiez beaucoup.

"En un mot, d'une immigration rationnelle ne faites pas une aventure d'expatriation !"

On rencontre, sur divers points de nos provinces de l'Ouest, les traces d'essais malheureux d'exploitations agricoles fantaisistes, et dont les auteurs, après y avoir englouti d'importants capitaux, sont retournés dans leur pays d'origine et proclament notre pays leur seule cause d'insuccès.

Il nous suffirait d'entrer dans le détail de l'une de ces fermes extravagantes, pour réfuter l'opinion qu'ils ont pu répandre contre le pays. Tout décèle un manque d'études préalables, une incapacité à la direction d'une ferme et une inaptitude marquée à la vie de colon.

Et ce sont précisément les trois conditions "sine qua non" de la réussite dans la culture ou l'élevage entrepris par des personnes possédant d'importants capitaux et voulant s'y adonner en grand. L'insuccès des exploi-

tations, dont nous parlons, s'est présenté quelquefois sous une forme qui, apparemment, semblait ne pas le rendre imputable au fondateur. Chaque fois que l'échec a été étudié à fond par des personnes impartiales, l'un des trois facteurs indispensables, mentionnés plus haut, faisait défaut au fermier malheureux.

TROISIEME PARTIE.

LE COLON.

Où s'établir?

Après mûres réflexions sur les deux chapitres qui précèdent, le lecteur a pris la décision d'immigrer.

Il se sent courageux, plein d'énergie, et les difficultés qu'il a entrevues n'ont pas ébranlé sa foi confiante dans l'issue de la lutte, qui doit lui conquérir, avec une vie libre et indépendante, un foyer bien à lui, où grandiront, dans une aisance honnête, ses enfants.

L'un des plus importants problèmes — le plus important, dirons-nous, même — se pose alors pour l'immigrant; de sa solution dépend en grande partie la réussite future...

Où s'établir?...

Tandis qu'il était encore dans son pays d'origine, le futur colon a pu, par les chapitres qui précèdent, et ses lectures antérieures, se faire une idée assez complète du pays où il veut immigrer, et il a fixé, au moins approximativement la région où il compte s'établir.

Pratiquement il a opté entre l'Est ou l'Ouest canadien.

Si le colon choisit l'Est, il s'arrêtera à Québec ou à Montréal, et dans ces deux villes il obtiendra tout les renseignements nécessaires, et pourra, de là, gagner les centres de colonisation. Il agira sagement, — s'il amène avec lui sa famille —, en laissant cette dernière en pension, dans la grande ville, et en se rendant seul sur les

lieux pour juger du terrain, des conditions d'habitat, etc....

Le pays boisé ne lui convient-il pas, ou tout autre raison le détourne-t-elle de s'établir dans l'Est? N'ayant séjourné que quelques jours depuis son arrivée au Canada, il peut obtenir, pour lui et les siens, des billets à prix réduits pour l'Ouest.

A moins d'avoir des connaissances dans de petites villes, on devrait toujours se rendre dans un grand centre, tête de colonisation pour toute la région.

A Winnipeg, en s'adressant au bureau d'immigration on pourra adopter une ligne de conduite. Le colon possède-t-il de 20 à 30,000 francs de capital, il pourra dans la région trouver de superbes fermes en culture à vendre, moyennant une certaine somme comptant. Mais là, encore, pas de précipitation. Voyez, examinez avant de rien acheter. Et mieux encore, placez-vous, travaillez au pair ou à salaire, pendant quelques mois, afin de vous rendre compte des conditions de vie de votre nouveau pays. Voici les plus sûrs agents de réussite: posséder le pays, le connaître sous ses différents aspects, avoir pénétré le caractère des gens, leur manière d'opérer les affaires, etc.

Notre colon désire-t-il amasser lui-même le petit capital qui lui permettra de s'établir. A Winnipeg, il est placé dans le meilleur centre pour arriver à ce but. Au bureau d'immigration, on lui fournira des noms et adresses de cultivateurs, et s'il arrive dans la saison que nous recommandons: d'avril à juillet, il trouvera facilement de l'emploi. Les salaires varient avec les capacités, et aussi la demande d'ouvriers agricoles, ils peuvent aller de 75 à 125 francs. Un ménage sans enfant peut trouver de l'emploi chez un célibataire. Avec des enfants, cela est plus difficile, les familles des fermiers étant très nombreuses; dans ce cas le salaire est notoirement moindre pour les services du mari et de la femme.

On comprendra facilement l'imprudence qu'il y a à s'enfoncer dans les centres de colonisation nouveaux,

dont les habitants, aux débuts de leur exploitation, sont obligés de se passer souvent des services toujours onéreux de la main-d'oeuvre.

Winnipeg et les centres bien cultivés qui l'entourent doivent attirer l'attention de la catégorie de colons dont nous venons de vous entretenir. Une famille, possédant plusieurs jeunes filles en âge de se placer comme domestiques, trouvera là aussi un excellent endroit pour le faire.

La main-d'oeuvre féminine est très rare et les gages atteignent de bons prix, jamais moins de 50 francs par mois, le plus souvent 75 francs, jusqu'à 125 francs par mois. Les domestiques sont bien traitées et jouissent d'une liberté inconnue en Europe.

Une famille de cultivateurs peut aussi trouver, aux environs de Winnipeg, une ferme à louer, à conditions excellentes; cela pour un an ou deux, et pour augmenter le petit capital dont elle peut disposer. Nouvellement arrivé au pays, il faudra au fermier adopter immédiatement les modes de culture du pays, s'il veut arriver au succès. Plus tard possesseur de son expérience de cultivateur en Europe et en Amérique, il pourra prendre de l'une et de l'autre ce qui lui paraîtra le plus rationnel.

Le Canada et la presse française.

Nous disions, au début de cette brochure, que la presse française s'est emparé de la question de l'immigration au Canada et que le sujet a inspiré de nombreux et intéressants articles dans les journaux et revues les plus répandus de France.

Nous croyons à propos de citer ici quelques extraits d'un article récemment paru dans la "Revue Française de l'Étranger et des Colonies":

"Le Français émigre peu, c'est un fait certain. Il se trouve bien dans son pays, est profondément attaché à son lopin de terre, au clocher de son pays natal et au lieu de

repos de ses ancêtres. On ne saurait trop le blâmer de cet attachement au "plus beau royaume qui soit sous les cieux".

"Il émigre cependant un peu et, quand il le fait, où va-t-il, quels pays ont ses préférences ?

"Abstraction faite de nos rares colonies habitables, toutes prêtes à le recevoir, mais dont il n'est pas question dans cette étude, il est deux pays dont il subit l'attraction, en quelque sorte magique : les Etats-Unis et l'Argentine. C'est là que se déverse le gros de l'émigration française. Il est, par contre, un autre pays où le Français n'émigre pas assez, et qui cependant est tout disposé à le recevoir : c'est le Canada.

"Tandis qu'aux Etats-Unis il se trouve dépaycé au milieu de gens qui ne sont ni de sa race, ni de sa langue, ni souvent même de sa religion ; au Canada, au contraire, c'est-à-dire dans le pays limitrophe dont New-York, le grand port de débarquement des émigrants, n'est qu'à quelques heures de chemin de fer, il rencontre précisément, à ce point de vue, tout ce qui lui fait défaut dans la république voisine. Il est au milieu de gens parlant sa langue, ayant ses mœurs, ses coutumes, sa religion. C'est là chose fort appréciable pour celui qui ne possède pas le premier mot d'une langue étrangère.

"Malgré ces avantages, le miroir aux alouettes qu'est New-York exerce une telle fascination, qu'il y a chaque année quelques milliers de Français se rendant aux Etats-Unis, tandis qu'on n'en rencontre que quelques centaines, parfois un millier, émigrant au Canada. Le caractère de cette émigration diffère, d'ailleurs, sensiblement selon les deux pays. Tandis qu'aux Etats-Unis elle a surtout un caractère commercial, industriel et manouvrier, au Canada elle ne revêt que peu ce caractère, sauf pour les villes, et est en majorité agricole. Sur la vaste étendue du Dominion et dans le Nord-Ouest notamment, les terres libres sont en abondance, prêtes à se donner à qui veut les prendre, puisque les concessions de lots de terres se

font gratuitement en échange d'un simple droit d'enregistrement.

“Sur cette question de colonisation française, un écrivain de mérite, qui est en même temps un conférencier distingué et fort intéressant, M. Jean Lionnet, a publié, en des pages pleines d'humour, le récit d'un voyage qu'il a fait au Canada sur un paquebot qui y transportait des émigrants français. Il a ensuite retrouvé la plupart de ces émigrants installés dans les régions dont ils avaient fait choix dans les diverses provinces du Dominion.

“Cette petite enquête est fort instructive, car on voit, peints sur le vif, les divers types d'émigrants français.

“Voici, par exemple, un jeune homme de bonne famille, de manières agréables, qui ne connaît en fait de culture que celle de son intelligence. Il se rend au Manitoba pour y coloniser. Chemin faisant il s'informe de la possibilité d'y cultiver le palmier, ignorant que celui-ci est un arbre des pays tropicaux et qu'au Manitoba on rencontre l'hiver, pendant des semaines consécutives, un froid glacial. Malgré son insuffisance agricole, mais grâce à ses dehors, il fut cependant choisi par un colon bien fourni de capitaux, mais novice, comme chef de culture!

“Un autre, un Bordelais, qui s'est adonné au commerce des vins, où il n'a pas réussi d'ailleurs, vient au Canada non pour y travailler dans sa spécialité commerciale, mais pour y faire de l'élevage dont il ne connaît pas le premier mot. Réfractaire à tous les conseils, il tient à son idée. En fait d'élevage il a quelque chance de faire connaissance avec la vache enragée.

“Voici encore un exemple. Un bibliothécaire, pris tout à coup de la vocation de colon, quitte la ville de France où il se trouvait après avoir réalisé son petit avoir. Avec sa femme et ses enfants il vient s'établir dans l'Alberta pour y faire de la culture. Ne s'y connaissant point, il paie son lot de terre bien au delà de sa valeur. Pour exploiter, il lui faut des animaux. On lui passe un cheval quelque peu rétif, qu'il ne sait pas atteler, ce qui lui vaut une ruade, en partie esquivée fort heureusement. Il n'est pas plus heureux pour le conduire et verse dans un fossé.

Il a aussi acheté une vache, mais sa femme ne sait pas la traire; il lui faut pour cela avoir recours aux bons offices d'un métis du voisinage.

“Le bibliothécaire, qui connaissait son Virgile, cultivait d'après les “Géorgiques”. Mais, de mécomptes en mécomptes, ses illusions finissaient par disparaître les unes après les autres, avec son argent d'ailleurs. Il vint alors trouver le missionnaire de la paroisse la plus proche, dont il n'avait pas écouté les conseils, et lui exposa son cas. “Vous reste-t-il assez d'argent pour retourner en France?” lui dit celui-ci. —Oui.—Et bien! partez demain”. Cette fois, le conseil fut suivi et notre inhabile bibliothécaire fut assez heureux pour retrouver dans la mère-patrie une situation correspondant à ses capacités.

“Voilà des exemples d'insuccès, dus uniquement à l'incompétence et à l'ignorance notoires de ceux qui allaient chercher fortune dans un pays dont ils ne connaissaient pas beaucoup plus que le nom. Mais ce sont là des cas qui, pour être significatifs, ne sont cependant pas très fréquents dans le nombre. Beaucoup d'autres ont réussi, même parmi ceux qui n'avaient que fort peu les connaissances, mais qui, après avoir fait un stage suffisant dans les fermes ou les établissements d'industrie et de commerce, ont montré, par leur persévérance et leur endurance, la volonté d'arriver. Les exemples ne manquent pas dans l'Ouest canadien.

“A Winnipeg même, plusieurs de nos compatriotes ont acquis une situation prospère. Voici un charcutier installé depuis un an avec sa femme, bonne cuisinière, qui tient un restaurant. Ils ont déjà une excellente clientèle, bien qu'ils ne sachent, ni l'un ni l'autre, un seul mot d'anglais. Mais quand la marchandise est de bonne qualité et que la cuisine est appréciée, on parvient toujours à s'entendre.

“Un autre compatriote, un boulanger, est venu il y a quelques années dans la Saskatchewan, où il a pris un homestead. Mais, découragé dans ses essais de culture il vint s'établir à Winnipeg, où il reprit simplement son

ancien métier. Il ouvrit une boulangerie française et les citadins, heureux de pouvoir trouver du pain de choix, inconnu pour eux, jusque-là, firent honneur à ses produits. C'est aujourd'hui un des plus gros négociants de Winnipeg, devenu propriétaire, s'habillant en gentleman pour recevoir ses visiteurs dans un salon coquettement orné.

“Dans les campagnes, la réussite de colons venus de France s'affirme en maintes circonstances. Une petite tournée dans quelques centres où des immigrants ont établi leurs foyers permettra de s'en rendre compte. A Fannystelle, près Winnipeg, qui est une colonie fondée grâce à la générosité de la duchesse d'Albuféra, une famille corrézienne arrivée il y a 12 ans, avec un capital de 1,200 piastres, a acheté dernièrement une terre de 13,000 piastres. Une famille savoyarde, arrivée avec moins de zéro—car elle avait une petite dette—possède aujourd'hui une fort belle ferme.

“A Saint-Claude, sur la même voie ferrée que Fannystelle, il y a un certain nombre de Français. Voici deux Picards, deux frères, instruits, intelligents, pratiques, contents de leur sort, appréciant le pays où ils sont depuis 3 ans. Ils ont fait venir 4 jeunes compatriotes qu'ils associent à leurs travaux. Ils vont avoir 400 acres en culture.

“Plus loin, à travers des bouquets de bois et parfois même de beaux arbres, chose rare dans l'immensité de la plaine, se dressent de belles fermes. L'une appartient à un Ardéchois, venu pauvre. Une autre est la propriété d'un Dauphinois, venu en 1893 avec 40 piastres et qui en “vaut” aujourd'hui une dizaine de mille. Dans le voisinage sont encore des Bretons, des Savoyards qui prospèrent. Le curé de l'endroit est originaire de Jura. Il y a une quinzaine d'années, Saint-Claude était un vrai marécage qu'il fallut drainer. Par dérision, on appelait ses rares habitants “les grenouilles de Saint-Claude!” Quel changement depuis lors!

“Du Manitoba, passons à la Saskatchewan.

“Nous voici dans la région voisine de Prince-Albert, où les bois et les prés rompent la monotonie des terres arables. Au Lac-aux-Canards, colonie française, fondée par un agent d'émigration de Paris, M. Bodard, ceux qui savaient travailler la terre ont pu se tirer d'affaires; les bourgeois ou capitalistes, inaptes à le faire, ont plus ou moins échoué, comme dans tout le pays, d'ailleurs. A Domrémy, création du même agent, en 1894, les deux plus anciennes familles sont celles de Bretons d'Ille-et-Vilaine, venus à la fondation. Ces colons, qui ne disposaient alors que de quelques centaines de francs, possèdent actuellement de belles fermes et de beau bétail.

“Après cette région, visitons l'Alberta et arrivons à Edmonton, sa capitale, ville toute récente qui a passé en cinq années de 8,500 à 30,000 habitants et dont la croissance s'annonce comme devant être extraordinairement rapide.

“Là, nous trouvons un colon arrivé de Nantes, il y a 14 ans, avec 5,000 francs. Son domaine en vaut aujourd'hui 100,000; il a donc décuplé deux fois depuis ce temps.

“Dans une ferme des environs est établi un Champenois, arrivé dans le pays il y a 13 ans avec 3,000 francs pour tout avoir. Il possède maintenant 320 acres en culture et 80 têtes de bétail.

“C'est à ce pays que s'applique on ne peut mieux la fable de Lafontaine du laboureur et de ses fils. La terre y renferme bien un trésor et c'est dans ses entrailles qu'on le trouvera. L'or qu'on y récoltera sera le fruit des belles moissons qu'on aura su faire pousser dans ces terres à blé d'une si prodigieuse fertilité.”

LES REGIONS DE COLONISATION.

Le Manitoba.

De par sa situation géographique qui le rend facilement accessible des Etats-Unis du centre, le Manitoba fut le

premier territoire de l'Ouest canadien vers lequel se porta l'élan de la colonisation, et le premier sillon remonte bien avant que le C. P. R. (le transcontinental canadien établi en 1885) reliât la province à la métropole de l'est.

En fait, on peut dire que le premier établissement de colons fut créé il y a un siècle, en 1812 par Lord Selkirk et ses compagnons. (Au moment où nous écrivons ces lignes, un comité s'occupe d'organiser une exposition universelle, à Winnipeg, pour 1914, dans le but de célébrer le centenaire de ce début de l'histoire du Manitoba.

Il va sans dire que de cette époque reculée ne date point le développement agricole de la province, puisque l'année même de son entrée dans la Confédération, en 1871, on ne trouve pas trace, dans les statistiques d'alors, de sa production agricole.

C'est en 1875 seulement qu'on peut trouver trace des premiers essais d'une colonisation sérieuse.

Mais les progrès sont alors rapides, grâce à l'excellence insurpassable du sol, et dès 1881 la production de blé est de 1,000,000 de minots et celle d'avoine de 2,039,940 minots.

Durant ce laps de temps la population avait évolué de 16,000 à 70,000 environ.

Dix ans après, en 1891, —six ans après l'établissement du chemin de fer transcontinental, —la population avait triplé, tandis que la production agricole quintuplait.

En 1901 la quantité de grain, récolté dans les limites de la province, s'élevait à 60,000,000 de minots; en 1905, elle était de près de 100,000,000; depuis cette époque une semblable progression a été enregistrée chaque année et on demeurerait encore au-dessous de la réalité en évaluant la récolte totale de 1910 à 150,000,000 de minots.

Le chiffre total de la population avoisine aujourd'hui 500,000 habitants.

Rien ne saurait donner une idée plus juste de la prospérité du Manitoba que l'aspect général de la ville de

Winnipeg, dont la progression prodigieuse a toujours été à l'unisson de celle de la province.

Simple hameau il y a trente-cinq ans, Winnipeg possède de aujourd'hui près de 165,000 habitants, et compte certainement parmi les villes les plus importantes du continent.

Surnommée la "Chicago de l'Ouest," Winnipeg occupe, de par sa situation géographique, une situation des plus importantes pour drainer à elle un commerce et un transit considérables.

Située entre la frontière internationale et le rivage sud du lac Winnipeg, elle est en quelque sorte la "porte" de l'Ouest, et rien ne peut y aller ou en venir qui ne soit obligé de passer par Winnipeg.

C'est une ville à la population active et intelligente, qui frappe par son aspect de vie intense et ses promesses d'avenir qu'une impression favorable confirme chez tous ses visiteurs.

Actuellement Winnipeg est reliée à l'est et à l'ouest par trois chemins de fer transcontinentaux; des tramways électriques, des rues larges et spacieuses bordées d'édifices luxueux, dont quelques-uns peuvent rivaliser pour la hauteur avec les "sky scrapers" new yorkais, des parcs luxueux, contribuent à faire de la capitale manitobaine une ville superbe et des plus modernes.

La propriété foncière y atteint une valeur presque inconnue dans les grandes villes d'Europe; le commerce y est des plus florissants et des industries nombreuses prospèrent à merveille.

La construction annuelle atteint depuis cinq ou six ans une moyenne de 75,000,000 à 100,000,000 de francs et tout indique que ce chiffre augmentera encore durant les prochaines années.

On se rend compte aisément quelle activité commerciale et industrielle découle de cette brillante situation.

La province du Manitoba est une des régions du monde les mieux appropriées à la culture.

Le climat, froid en hiver, très chaud en été, est éminemment propre à la production du blé dur, le fameux "No 1 Hard," dont la réputation rivalise avec celle du blé de Russie, et que les grands fabricants de pâtes alimentaires commencent à rechercher de préférence pour leur consommation.

La terre noire des prairies manitobaines est légendaire, dans toute l'Amérique du Nord, pour ses qualités culturales.

La culture pratiquée au Manitoba est surtout celle du blé; celles de l'orge et de l'avoine sont cependant loin d'être négligées.

L'ancienneté relative de la colonisation de cette province fait qu'il n'y a plus guère d'homesteads disponibles.

Dans les prairies du centre, du sud et de l'est, il n'en est plus un seul; on ne peut en trouver que dans la région boisée du nord, située entre les lacs Winnipeg et Manitoba.

En raison même du nombre restreint de terres gratuites, nous ne nous étendrons pas davantage sur cette province, qui devra surtout intéresser—ainsi que nous le disions au chapitre précédent—les garçons de fermes, désirant se procurer de l'emploi à des gages rémunérateurs, et les familles sans grandes ressources pécuniaires, dont les membres sont aptes à se placer sur des fermes.

Il a au Manitoba une assez forte population de langue française, (Français, Canadiens-français, Belges, et Suisses) que l'on peut évaluer sans exagération à 50,000.

Saint-Boniface, ville archépiscopale, située sur la rive est de la rivière Rouge, en face de Winnipeg, est presque exclusivement peuplée de Canadiens-français.

Au sud-ouest de Winnipeg il y a plusieurs colonies françaises et belges, établies depuis quinze à vingt ans, et même plus, dont les fermiers ont tous fort bien réussi.

Les jeunes Français désirant trouver de l'emploi sur

une ferme, dès leur arrivée à Winnipeg, sont en grande partie dirigés vers ces centres par les agents d'immigration.

Le Manitoba offre encore d'immenses ressources au colon arrivant au Canada, avec d'importants capitaux, pour se livrer à la culture.

L'excellence du sol, la parfaite adaption du climat à la production du blé, la proximité des marchés—proximité qui permet d'obtenir un prix élevé pour le grain—font du Manitoba une région excellente pour s'établir.

Là, comme partout ailleurs, il est bon de se renseigner prudemment avant d'acheter et de ne le faire qu'à bon escient.

Nous saisissons l'occasion pour donner à nos lecteurs, —possédant des capitaux et désirant venir au Canada pour s'y livrer à la culture, —un conseil que l'expérience nous permet d'affirmer excellent; c'est celui de ne pas se presser pour acheter une terre, de ne rien conclure de définitif avant de s'être formé une opinion sur le pays, d'avoir vu beaucoup et étudié soigneusement leur futur établissement.

Un immigrant disposant de capitaux suffisants ne doit pas craindre d'en dépenser un dixième pour voyager, visiter, comparer et étudier les différentes régions offertes à la colonisation... Il ne pourra qu'en retirer un bénéfice important, il évitera surtout les regrets, déprimants quelquefois, de s'être décidé pour telle région de préférence à telle autre...

Lorsque l'on vient pour s'établir fermier au Canada, il est nécessaire de réunir le plus de facteurs possibles de succès, or on nous accordera que la situation des terrains, leur nature, leur proximité des marchés, sont parmi les plus importants.

Donc, pas de précipitation, ni d'enthousiasme à première vue, pas de crainte de dépenser quelques centaines de francs en voyages (jamais inutiles), tels sont les conseils que l'on sera bien inspiré de suivre.

La Saskatchewan.

La Saskatchewan est une des provinces de l'Ouest qui doit plus particulièrement attirer l'attention du nouvel arrivé, à cause de la surface consistant encore en homesteads libres et de la facilité de mise en culture de ces terres.

Le nouveau colon venant d'Europe, ne doit pas oublier que la prairie nue, ou, tout au moins partiellement déboisée, lui permettra d'arriver plus vite à la mise en culture de son homestead, que si celui-ci était situé dans une région boisée.

La colonisation de cette province a marché à pas de géant, durant ces dernières années.

Jusque vers 1900, la surface colonisée se composait d'une bande de terrain de 15 à 25 milles de large (25 à 40 km.) longeant la ligne du Canadian Pacific depuis la frontière est jusqu'à Moose Jaw; d'une autre bande de territoire, le long de la frontière nord-ouest du Manitoba jusqu'à Yorkton; de quelques établissements disséminés entre Gainsborough et Alameda, sur l'embranchement d'Estevan du Canadian Pacific, et de quelques autres établissements entre Alameda et la Montagne à l'Original.

Il y avait encore quelques fermes ça et là, entre Saskatoon et Prince-Albert, principalement entre le bras sud de la Saskatchewan.

Durant les six premières années du siècle présent, le développement de la colonisation fut des plus remarquables. Aujourd'hui, la moitié méridionale de la Saskatchewan du sud est presque entièrement concédée en homesteads à des colons, tandis que la Saskatchewan centrale, depuis le Manitoba jusqu'à la rivière Saskatchewan du sud, est parsemée de homesteads occupés, à l'exception d'un district fortement boisée situé dans le nord-est.

Il y a aussi d'importants établissements à l'ouest et au sud de Saskatoon, ainsi qu'au sud de Battleford.

Dans tous ces districts, de même que dans le triangle sud-ouest de la province—quelque 20 millions d'acres (8,000,000 d'hectares)—il reste encore des milliers de homesteads à concéder. Ces régions comprennent les terres situées au sud de la ligne principale du Canadian Pacific, à l'ouest de Moose Jaw, ainsi que les terres inoccupées au nord de Swift Current et de Maple Creek (dont un dixième est maintenant couvert par des ranches).

La colonisation part invariablement de la voie ferrée, faisant tache d'huile vers l'intérieur.

Le sud de la province convient plus particulièrement à l'élevage; encore que certaines parties, où la culture fut essayée, aient donné de superbes résultats.

De récents arpentages au sud et au sud-ouest de Moose-Jaw ont ouvert de grandes régions de terres magnifiques aux colons, et un bureau local des terres à Moose-Jaw rend facile une enquête sur la valeur de ces terres nouvellement arpentées.

A l'ouest de Swift Current jusqu'à la frontière de l'Alberta, et au sud jusqu'à la frontière internationale, se trouve le district des ranches de la Saskatchewan du Sud-Ouest, qui offre aux moutons et aux bêtes à cornes des pâturages de premier ordre; on ne voit dans cette région que très peu de fermes, et l'on reconnaît bientôt que l'on atteint le pays des ranches. La zone des ranches commence à la pointe nord-est du Montana, et s'étend dans la direction du nord-ouest à travers la Saskatchewan.

Parmi quelques districts du sud-est de la Saskatchewan, convenant à la culture mixte, nous signalerons les districts de Moosemin et de Qu'Appelle, situés dans la grande zone fertile.

Les terres du district de Qu'Appelle égalent la fertilité des belles plaines manitobaines.

Le sol se compose en majeure partie de glaise couverte d'environ 12 à 18 pouces d'un terrain noir, qui, après

deux labours, constitue une magnifique terre à blé facile à ensemençer.

Les collines de Beaver et Touch-wood, dans la partie nord sont particulièrement propres à l'élevage. La culture mixte y a aussi fort bien réussi.

Bien qu'un nombre considérable de concessions aient déjà été prises, il y a encore des terres gratuites pour les nouveaux colons; et les compagnies de chemins de fer, de même que les compagnies foncières, vendent des terres à des prix modérés.

Le charbon se trouve en abondance au sud de la province, dans le district arrosé par la rivière Souris. Quant au bois, il se rencontre le long des rivières et dans les montagnes de l'Original.

Ces remarques peuvent s'appliquer à la Saskatchewan du sud-ouest, bien que cette dernière soit plus particulièrement le pays des ranches. Le climat particulier de cette région du sud est que les vents chauds "chinook" venant de l'océan Pacifique occasionnent fréquemment la fonte des neiges durant l'hiver et permettent ainsi de ne point abriter les troupeaux qui trouvent leur subsistance dans le nutritif foin sec qui recouvre la prairie.

La Saskatchewan du centre doit attirer l'attention particulière du colon, car son sol fertile est facile à mettre en culture. Dans l'ensemble, la configuration présente de vastes espaces légèrement ondulés, avec des lacs et des étangs; parfois un sol plus accidenté, semé de bouquets de trembles, et enfin des prairies élevées avec çà et là, d'épais bois de sapins et de pins.

Il y a encore de nombreux homesteads à prendre, non loin des lignes de chemins de fer, dans cette partie du pays.

Nous signalerons le bon centre de colonisation de Vonda, où l'élément de langue française domine et dont le sol est un des plus merveilleux qui se puissent trouver.

La contrée convient à la culture du blé sur une grande échelle et à la culture mixte. L'avoine, l'orge, les légumes

réussissent également très bien. Là encore, on trouvera de bonnes terres à acheter pour un prix variant de 40 à 100 francs l'acre, suivant la localité.

L'industrie laitière peut y être implantée avec succès.

Les rapports officiels des céréales en culture de la province de Saskatchewan pour 1908 indiquent que cette province l'emporte sur le Manitoba pour le blé et l'avoine au point de vue de la production. Le ministère de l'Agriculture déclare que la production totale en Saskatchewan est de 50,654,629 minots, tandis que vers le milieu de décembre le ministère de l'Agriculture au Manitoba donnait comme production officielle pour cette province, un total de 49,252,439 minots. La Saskatchewan l'emporterait donc par 1,402,190 minots. Ces chiffres ne concernent que le blé. Quant à l'avoine, la Saskatchewan a produit 48,379,838 contre 44,686,043 minots au Manitoba, soit un surplus de plus de 3,000,000 de minots pour la Saskatchewan.

Voici ce que nous lisons dans l'"Economiste du Canada", journal financier absolument digne de foi :

"La province de Saskatchewan, qui à elle seule a produit 200,000,000 de boisseaux de grains en 1909 sur 6,628,000 acres de terres, n'avait que 1,250,000 acres en culture il y a cinq ans.

"Avec le projet de construction d'un chemin de fer vers la Baie d'Hudson, cette immense province qui a 120,000 milles carrés de superficie ne sera qu'à deux cents milles d'un port de mer, ouvert durant cinq mois de l'année et sera plus rapprochée de l'Europe, par voie de la baie d'Hudson, que ne l'est actuellement Winnipeg par les routes actuelles de transport par chemin de fer ou par les lacs.

Au début de 1911 les récoltes de la Saskatchewan et la superficie en culture étaient évaluées comme ci-dessous pour l'année courante :

	Acres	Boisseaux.
Blé	6,500,000	117,000,000
Avoine	2,650,000	98,050,000
Orge	300,000	8,400,000
Lin	525,000	5,775,000

(Rapport de M. Castle, "Warehouse Commissioner,
Winnipeg.")

L'établissement rapide de nombreuses lignes de chemins de fer, au cours de ces dernières années, a été un facteur important de colonisation dans une grande partie de la province, et de vastes espaces, vierges il y a deux ou trois ans, présentent aujourd'hui l'aspect de campagnes cultivées depuis de longues années.

Cependant, nous l'avons dit, l'étendue de la province de Saskatchewan est si considérable que durant de longues années encore il y aura des terres gratuites à prendre pour les nouveaux colons.

Aux termes du projet de loi, autorisant la construction du chemin de fer transcontinental national, le "Grand Tronc Pacifique," cette voie ferrée doit pousser, sur toute l'étendue de son parcours, dans les régions agricoles, de nombreux embranchements, dans le double but d'assurer le développement du pays et l'alimentation de son trafic.

Cette clause a déjà reçu un commencement d'exécution dans le parcours du nouveau chemin de fer à travers la province, et l'établissement de nombreux autres embranchements est prévu et devra être effectué dans un bref délai.

Ceci assure la colonisation prochaine de vastes espaces encore totalement dépourvus de population.

En commentaire aux lignes qui précèdent nous croyons à propos de donner place ici au chapitre intitulé: "Expérience d'un colon français en Saskatchewan."

Ce chapitre, sur lequel nous attirons vivement l'attention de nos lecteurs, nous a été offert par un colon français de Saskatchewan, pour compléter notre travail et le rendre plus utile.

C'est tout à la fois un exemple et une leçon basés sur une expérience acquise par un séjour de plusieurs années dans le pays.

Ce chapitre contient de précieux conseils qui s'appliquent non seulement à la Saskatchewan, mais encore à tout l'Ouest.

Notre collaborateur occasionnel est un homme de grand bon sens et d'une sincérité scrupuleuse, nous nous portons garant de tous les faits et chiffres qu'il avance.

Expérience d'un colon français en Saskatchewan.

Ce chapitre consacré à la Saskatchewan, et écrit par un Français, n'a aucune prétention à l'originalité, à moins que cela en soit une d'être sincère. L'auteur a seulement voulu faire toucher du doigt, à ses compatriotes, tous les avantages que le Canada en général, et la Saskatchewan en particulier, offrent aux colons.

En un mot, l'auteur, habitant depuis plusieurs années la Saskatchewan, convaincu que tout homme travailleur et économe peut et doit s'y créer une large aisance, veut faire connaître cet état de choses en France et en Belgique, afin d'attirer l'attention de ses compatriotes sur cet immense domaine.

Nous dirons, tout d'abord, que les animaux dangereux sont inconnus dans la Saskatchewan.

Comme animaux, simplement désagréables, nous mentionnerons la couleuvre dont la morsure n'est pas dangereuse et les loups (chiens de prairie) absolument inoffensifs, sauf pour les moutons et la volaille. Parmi les insectes, le seul dont on puisse se plaindre est le moustique, dont la pique est assez douloureuse. L'hiver, il disparaît complètement, et l'été dans les régions en culture, il se fait de plus en plus rare. On peut donc espérer un temps où nous en serons débarrassés tout à fait.

Le climat n'est pas aussi rigoureux qu'on pourrait le croire; et l'été, avec ses longues journées et ses nuits fraîches, est particulièrement agréable. L'hiver froid et sec se supporte bien et, si l'on est chaudement vêtu,

n'est pas plus désagréable que les hivers humides et pluvieux de la mère-patrie. Personne que je sache n'est parti de la Saskatchewan à cause de l'hiver.

Parfois, dans l'hiver, le vent balaie violemment la neige; il est prudent de demeurer chez soi pendant ces journées qui ne sont pas nombreuses.

Au point de vue sanitaire, peu de pays peuvent se flatter d'être plus privilégiés que le nôtre, les épidémies y sont absolument inconnues et beaucoup de médecins y envoient leurs malades atteints de maladies de poitrine ou des bronches.

La neige n'est pas plus abondante que dans certaines régions de France, et elle est absolument indispensable pour le charroi du grain à l'élévateur, ou du bois aux scieries. Ce n'est que grâce à elle que l'on peut avoir de bons chemins en hiver; en outre, elle rend un service plus précieux encore en assurant au printemps la naissance des céréales. C'est en effet l'humidité du sol dans cette saison de l'année, humidité occasionnée par la fonte des neiges, qui assure la germination du grain. Sans neige, le fermier verrait ses chances de récolte réduites de 8 sur 10.

La liberté la plus complète, et spécialement la liberté de conscience, est assurée à tous, et l'entente la plus parfaite règne entre toutes les races et toutes les religions, grâce au bon esprit et à la tolérance de tous.

La Saskatchewan a pour capitale Régina et pour villes principales Moose Jaw, Saskatoon, Prince Albert.

Parmi les autres centres importants, on cite Battleford et North Battleford, Warman, Humboldt, Kinistino, Melfort, Rothern, Duck Lake, Yorkton, Rouleau, Indian Head, Yellow Grass, Moosemin, Estevan, Swift Current, Melville, etc.

L'énumération de ces villes, toutes prospères, dont quelques-unes comptent plusieurs milliers d'habitants, et qui, pour la plupart, n'existaient pas il y a quelques années, est une preuve frappante de la prospérité du pays, et par conséquent le reflet de la prospérité particulière de chacun.

Et sur toute cette surface à peine quelques millions d'acres sont en culture.

N'est-ce pas la meilleure réponse à faire à ceux qui pourraient prétendre que le temps d'immigration est fini, que les meilleures terres sont prises?

Supposons un instant que la moitié seulement de ces terres soient cultivées, c'est-à-dire 80,000,000. Prenons comme moyenne une récolte de 20 boisseaux à l'acre; nous arrivons au chiffre fabuleux de 1,600,000,000 de boisseaux de blé, qui, comptés à une valeur de trois francs le boisseau, nous donnent le formidable total de 4,800,000,000 de francs! On voit, par là, à quel merveilleux avenir peut prétendre la Saskatchewan.

L'on peut prédire sans crainte de s'élever au-dessus de la vérité que, lorsque le nord de la province sera ouvert à la colonisation, quand on aura songé à tirer parti de ses forêts immenses, des pêcheries qu'offrent ses lacs poissonneux, quand ses terres agricoles seront véritablement en culture plus de cinq milliards de francs seront tirés annuellement du sol de la Saskatchewan.

Si l'on suppose que chaque famille profite pour une part évaluée à 10,000 francs de la récolte générale, nous arrivons à compter 500,000 familles, environ 2,000,000 d'habitants peuplant la province, sans compter la population des villes.

La meilleure preuve que toutes les richesses, dont nous parlons, existent, c'est le flot d'immigrants qui arrivent chaque année, attirés par des parents qui, contents de leur sort, les appellent pour partager leur bonne fortune. Les statistiques concernant le commerce, l'industrie et l'agriculture, en embrassant les 20 dernières années, prouvent l'ascension de la propriété nationale.

Notre intention n'est pas, cependant, de promettre une fortune à tous. Certes quelques-uns sont arrivés à la richesse, d'autres y arrivent ou y arriveront, mais ce n'est pas une généralité sur laquelle on puisse tabler. Tous ne sont pas doués des qualités nécessaires, ou ne bénéficient pas du même concours de circonstances heureuses.

Ce que l'on peut promettre à tout homme travailleur et économe, immigrant en Saskatchewan, c'est une honnête, une belle, une large aisance qu'il ne connaîtrait jamais en Europe, possesseur de la même mise de fonds.

A son arrivée ici, sur simple demande et versement de 52 francs, l'immigrant recevra 64 hectares de terre, d'un seul tenant, qu'il choisira où bon lui semble.

S'il choisit raisonnablement, c'est-à-dire s'il ne va pas s'enfoncer dans les régions inhabitées, s'ils se place à proximité des chemins de fer, au bout de trois ans, quand le gouvernement lui aura donné son titre de propriété, il se trouvera possesseur d'une ferme de plus de 800 mètres de long sur 800 mètres de large et d'une valeur, suivant la région, de 9 à 15,000 francs. Cela ne constitue-t-il pas déjà une modeste aisance, que beaucoup de cultivateurs, en restant chez eux, ou en émigrant vers les grandes villes, n'ont jamais connue et ne connaîtront jamais?

Suivons le colon, quand, au bout de deux ou trois ans, sa ferme sera en culture, son troupeau constitué et ses machines agricoles payées. Supposons que des 160 acres, dont se compose sa ferme, 130 soient en culture et les 30 autres en paturage, eau et foin; 110 acres pourront être ensemencées en blé, et les 20 autres en avoine ou orge pour les chevaux et la volaille.

110 acres en blé, en prenant une moyenne de 18 minots à l'acre, donnent un total de 1,980 minots. Il faudra environ 180 minots pour semer; il restera donc 1,800 minots à vendre qui, un prix moyen de 65 cents (3fr. 25) représentent une valeur de 1,170 dollars, ajoutons 130 dollars de produits divers, oeufs, volailles, porcs, veaux, beurre, avoine, pommes de terre, etc., que le fermier obtiendra facilement s'il est marié, ou qu'il économisera sur le chapitre de la nourriture et de l'entretien s'il est célibataire, et nous arrivons à un total de recettes de 1,300 dollars, soit plus de 6,500 francs; de ce chiffre nous avons à déduire 200 dollars pour le battage du grain, 30 dollars de cordes à lier les gerbes, 20 dollars d'assurance contre la grêle, 40 dollars pour le salaire d'un homme durant les moissons, 240 dollars de nourriture et entretien

et 50 dollars de dépenses diverses : ce qui nous donne un total de 580 dollars. Ajoutons encore 70 dollars pour l'usage des machines et il nous reste un bénéfice net de 650 dollars, soit près de 3,400 francs.

Or, si nous capitalisons 3,500 francs à 6 pour cent d'intérêt—alors qu'ici on trouve emprunteur à 8 pour cent—nous obtenons au bout de 20 ans, une somme de plus de 125,000 francs —en supposant que les trois mille quatre cents francs de bénéfice aient été placés à intérêt composés chaque année durant 20 ans.

On fera remarquer qu'il n'est pas tenu compte des mauvaises années. Certes, mais alors que la moyenne des récoltes de la province, d'après les statistiques du ministre de l'agriculture, est supérieure à 21 minots, à l'acre nous ne l'élevons pas à plus de 18 minots et nous prévoyons 20 dollars d'assurance contre la grêle, ce qui ne laisse plus comme ennemi à redouter pour la récolte que la gelée.

Or, la gelée ne peut qu'endommager sérieusement la récolte, sans la détruire complètement. Si elle se trouve réduite à 10 ou 12 minots, une année, elle sera compensée par une autre année qui donnera 25 ou 30. Une moyenne de 18 minots est donc au-dessous de la vérité.

La difficulté de cultiver sans aide une ferme de 160 acres frappe les fermiers européens. Et, cependant rien n'est plus facile, grâce aux machines aratoires dont l'usage est général ici.

Pour les semailles, on emploie un semoir à 4 chevaux, avec lequel un homme peut semer de 20 à 25 acres par jour, c'est-à-dire que lorsque son guéret est préparé, le fermier peut semer ses 130 acres dans environ 6 jours. Il en est de même pour les moissons ; un homme avec 4 chevaux peut couper de 18 à 25 acres de grain par jour ; comme il faut un autre homme pour mettre les gerbes en faisceaux, nous avons compté dans les dépenses 40 dollars de salaire.

Les labours se font généralement avec des charrues à deux soes ; 4 à 5 acres peuvent être labourées par jour. Cela fait donc environ 30 journées de travail pour labourer l'étendue en culture.

Par le fait même que le travail est accompli par des machines et des instruments perfectionnés, la culture est infiniment plus agréable qu'en France et moins fatigante.

Nous ferons remarquer, en outre, que de front avec la culture du blé, on peut facilement trouver une autre source de profits : l'élevage des bestiaux, des porcs, de la volaille, etc.

Le bétail ne coûte presque rien à entretenir, et si la Saskatchewan du nord n'est pas le pays des éleveurs, on peut affirmer que chaque ferme peut élever une certaine quantité d'animaux sans dépenses supplémentaires.

Le foin naturel se trouve à peu près partout en abondance. Le fermier qui n'en possède pas sur sa terre peut, pour un prix minime, obtenir un permis de coupe qui lui donne droit de faucher sur les terres libres du gouvernement.

Celui qui veut faire de l'élevage sur une plus grande échelle peut louer au gouvernement, à raison de 4 cents (0 fr. 20) de l'acre, une section d'école. Après l'avoir entourée d'une barrière avec 4 rangs de fil de fer, ce qui lui coûtera environ de 1,800 à 2,000 francs, il pourra laisser pâturer son bétail du mois d'avril à décembre. Pendant le reste de l'hiver, s'il a le soin de construire des abris, les animaux demeureront en liberté et les frais d'entretien seront nuls, pourvu qu'ils aient de la paille et de l'eau à discrétion.

Sans vouloir fatiguer le lecteur avec des chiffres, nous dirons que des calculs exacts et des exemples ont prouvé qu'avec une mise de fonds de 8 à 10,000 francs permettant d'entourer une section, de construire des abris pour l'hiver et d'acheter 40 vaches, on peut être assuré, au bout de 2 à 3 ans, d'un revenu net de 5,000 francs, par la vente des veaux. C'est là, une fois lancé et si l'on possède quelques capitaux, une occupation lucrative pouvant être menée de front avec la culture du blé.

L'industrie laitière, ordinairement très négligée dans les fermes, assurerait aussi une autre source de bénéfices

très appréciables et qu'une fermière française ne négligerait pas.

L'élevage du porc et celui de la volaille commencent aussi à attirer sérieusement l'attention. La demande est toujours plus forte que la production, sans qu'il y ait de baisse à redouter. Beaucoup de fermiers ont déjà commencé en grand ces diverses sortes d'élevage; la volaille notamment rapporte 200 pour cent. Sans atteindre à un chiffre très important dès le début, il est évident que tous ces profits: beurre, oeufs, porcs, augmenteront sensiblement les 3,400 francs de bénéfice que nous jugeons réalisables, au minimum, sur une ferme de 160 acres. Pour dire toute notre pensée, nous croyons que dans la Saskatchewan—contrée toute déboisée et d'une mise en culture facile — une ferme bien conduite, faisant de la culture mixte, devrait rapporter 5,000 francs par an; en attendant que son propriétaire, étendant son champ d'exploitation, agrandisse sa terre en achetant d'autres terrains au gouvernement, aux compagnies ou à des particuliers.

Il faut tenir compte, aussi, que la nouvelle loi des terres autorise le colon à acheter au gouvernement un second homestead à raison de trois dollars et demi de l'acre, dont 2 frs. 50 payables comptant, le reste en plusieurs annuités à 5 pour cent d'intérêt. Dans une certaine partie de la province, notamment dans les comtés de Moose Jaw et de Battleford, le gouvernement permet au colon de faire l'entrée de son homestead, et de son second homestead, acheté à 18 francs de l'acre, en même temps et sans versement comptant; le second homestead, à un prix si minime, ayant pour but de faire mettre plus rapidement le pays en culture.

Le colon se trouve ainsi à la tête d'une ferme d'une étendue de 128 hectares soit 1 km 600 sur 800 mètres.

On peut donc facilement dire que, les bénéfices augmentant dans une moindre proportion parce que la culture moins intensive, le fermier devra atteindre un minimum de 8,000 francs.

N'avions-nous pas raison de dire que c'est, sinon la fortune, du moins une large aisance que la Saskatchewan

offre à toute personne travailleuse et économe, que le travail de la terre et la vie de ferme n'effraient pas.

Nous devons faire remarquer que tous nos comptes sont basés sur l'exploitation et la mise en culture d'un homestead en prairie nue, c'est-à-dire où le travail de défrichage consiste seulement en un premier labour fait l'automne précédant le printemps durant lequel on veut ensemencer. Il y a dans le nord de la province des régions boisées, mais pour notre part nous ne conseillons pas aux colons de s'y installer, le défrichage de la forêt offre de grandes difficultés aux colons européens. Il ne manque pas de homesteads en pleine prairie, où il suffit de labourer et de semer. En quelques régions, on rencontre de la roche, mais rarement en assez grande quantité pour empêcher un fermier, possédant trois bons chevaux ou trois boeufs, de mettre son homestead en culture dans un laps de temps de 2 à 3 ans.

Pour réussir, il faut un capital.

Il est évident que pour créer une ferme, il faut de l'argent. Il est nécessaire de posséder les moyens d'acheter le bois de construction pour une maison et une étable, trois boeufs ou trois chevaux, deux vaches, quelques poules, cochons, etc., les machines aratoires et d'avoir en plus une somme suffisante pour vivre la première année.

Pour la maison et les étables, dans les régions assez voisines des bois, on construit en troncs d'arbres que le gouvernement donne le droit de couper gratuitement. Dans les régions trop éloignées pour jouir de cet avantage, il faut compter pour ériger une maisonnette assez convenable et une étable pouvant loger cinq à six bêtes :

Bois de construction	1,250 frs.
3 boeufs	1,000
2 vaches (au moins)	300
2 porcs à 50 frs	100
Poules	50
1 charette de ferme	400
1 charrue	90
1 herse	65
1 disque	125

1 faucheuse et 1 rateau	450
1 traineau	125
Vivres pour la lère année	800

4,755

Nous constatons qu'avec 4,500 à 5,000 francs on peut s'installer sur un homestead et acheter l'outillage le plus nécessaire. La moissonneuse, le semoir, la charrue à deux socs s'achèteront plus tard, quand on aura récolté.

L'homme habitué à la vie de la campagne, c'est-à-dire à subir quelques privations et capable d'un travail sérieux peut, lui aussi avec chances, s'installer dès la première année avec 3,000 francs. Il est certains outils dont on peut se passer ou que l'on peut acheter entre deux voisins. Il y a 8 chances sur 10 de construire en bois brut, et enfin toutes les compagnies manufacturières de machines agricoles accordent un long crédit aux fermiers pour leurs instruments aratoires; la valeur du homestead non défriché étant la seule garantie. Voici encore une preuve de la confiance qu'inspire le pays.

Dans le voisinage, le nouveau colon trouvera à s'employer pendant les labours et la moisson, ce qui lui permettra de ménager son petit capital.

Il est difficile de tracer une ligne de conduite générale, d'autant plus que les situations et les aptitudes varient avec chaque individu. D'après notre expérience, le colon qui ne possède pas la somme minima de 3,000 francs a plus d'avantage, surtout s'il n'a pas d'enfants en bas âge, à se placer chez un fermier où, tout en se rendant compte de la culture canadienne, il gagnera de 1,100 à 1,300 francs par an.

S'il est marié, sa femme gagnera de 500 à 700 francs; au bout d'une couple d'années, ils pourront s'installer chez eux, avec en main toutes les chances de réussite.

Celui qui possède le capital nécessaire à l'exploitation de sa ferme a, bien entendu, plusieurs années d'avance sur celui qui est obligé de le gagner au service des autres. Mais, autant que ce dernier, il lui faudra être travailleur, économe et se souvenir que "le premier argent économisé

est le premier gagné." Plusieurs colons venus ici avec des capitaux ont misérablement échoué par leur faute. Dès le début, ils ont voulu lancer une grande exploitation, ne connaissant rien à la culture du pays et au pays lui-même, ils n'ont réussi qu'à se ruiner. On pourrait citer de nombreux exemples de ce genre.

En immigrant au Canada même, et surtout, avec d'importants capitaux, il faut avoir la volonté de contribuer par son travail à l'exploitation de la ferme, être économe et persévérant.

La main-d'oeuvre est chère et difficile à se procurer; le luxe est hors de prix.

Travail, économie et persévérance, telles sont les conditions du succès: tranquillité, liberté et aisance, tels en sont les résultats.

L'Alberta.

La jeune province d'Alberta, soeur jumelle de la province de Saskatchewan dans la confédération canadienne, est comprise entre les 49ème et 65ème degrés de latitude nord.

En conséquence la partie sud de la province est donc située à la même hauteur que le sud de la France; tandis que le parallèle, la limitant au nord, traverse l'extrémité septentrionale de l'Ecosse et St-Pétersbourg.

La différence entre ces deux parallèles donne une idée exacte de l'étendue de la province dans le sens du sud au nord.

Les montagnes Rocheuses à l'ouest et le 4ème méridien à l'est constituent ses deux frontières longitudinales.

La province d'Alberta couvre une étendue évaluée approximativement à 162,265,000 acres, dont 1,510,400 sont couvertes par les lacs et les rivières.

Le bois, les minerais et le sol éminemment productif, constituent les trois facteurs principaux qui feront, dans dix ans, la province d'Alberta, l'une des plus prospères du Canada.

Si l'on prélève sur la surface totale de la province environ 50,000,000 d'acres comme impropres à la culture, on

constate que la surface agricole couvre 100,000,000 d'acres. Sur ce chiffre 1,000,000 d'acres à peine sont sous culture, soit un pour cent; on voit donc quelle marge formidable il y a pour la colonisation dans cette partie du pays.

Par suite d'une variation de climat, et d'une différence caractérisée de la configuration du sol, la province d'Alberta est divisée en deux parties bien distinctes, désignées communément sous les noms d'Alberta-Sud et d'Alberta-Nord.

Tandis que l'Alberta-Sud avec ses plaines immenses, ses pâturages riches et son climat relativement doux en hiver, est le pays par excellence de l'élevage pratiqué sur une vaste échelle, l'Alberta-Nord, boisée généralement de bouquets de trembles et de saules, arrosée largement par des rivières et des ruisseaux, paraît, grâce à l'excellence de son sol noir, être adaptée idéalement à la culture du grain et à l'industrie laitière.

L'existence de la province comme pays agricole ne compte guère que depuis l'année 1900, et il n'est pas exagéré de taxer de merveilleux les progrès qu'elle a accompli durant la première période décennale de ce siècle.

En 1901, la population de l'Alberta était de 65,876 personnes; cinq ans plus tard elle atteignait le chiffre de 184,412; d'après les plus récentes statistiques, on peut évaluer hardiment la population actuelle à 500,000 environ.

On trouve une progression semblable dans la mise en culture des prairies d'Alberta, l'ouverture de nouvelles écoles et de nouveaux bureaux de postes, et l'exploitation des terrains carbonifères et des réserves forestières qui couvrent une grande partie du versant est des Montagnes Rocheuses sur une largeur de plus de 100 milles.

La province possède environ 2,000 milles de chemins de fer entièrement construits.

Plus de 1,500 autres milles sont en construction, ou sont projetés pour un avenir rapproché.

Au nombre des voies ferrées projetées ou non terminées, et qui de ce fait intéressent plus particulièrement les colons, parce qu'elles ouvrent ou doivent ouvrir de nou-

velles régions de colonisation, nous citerons la ligne du G. T. P., qui pénètre dans la province, par la frontière de l'est, à la hauteur du township 43, traverse une vaste région de prairies éminemment propres à la culture, touche Edmonton, puis se dirige sur Prince Rupert, point terminus de la ligne situé sur l'océan Pacifique, à travers une région fort riche en bois et en charbon.

La compagnie du C. N. R. fait actuellement construire plusieurs voies ferrées dans le nord de la province; nous citerons notamment la voie transcontinentale à l'ouest d'Edmonton, la ligne Edmonton-Athabasca Landing, ainsi que divers embranchements qui ouvriront à la colonisation de vastes et fertiles territoires dans la région nord-est de la capitale d'Alberta. L'immense vallée de la rivière La Paix est le point de mire de plusieurs compagnies de chemins de fer, et à bref délai des communications par voie ferrée permettront aux colons de s'emparer des millions d'acres fertiles de cette fameuse région pour leur faire produire de riches moissons.

Un vaste réseau téléphonique couvre actuellement toutes les régions colonisées de la province.

Propriété de la province, ce service public est étendu sans cesse et grâce au tarif modique, qui en fait d'avantage encore un service d'utilité publique qu'une spéculation gouvernementale, de nombreuses fermes sont reliées au réseau et les cultivateurs se trouvent ainsi en communication constante avec leurs voisins, les fournisseurs, le médecin, etc.

Encore que, la province d'Alberta s'étendant sur plus de 900 milles, dans une direction nord-sud, le climat présente des changements assez grands selon la région, il est une particularité qui le distingue entre celui de toutes les autres parties du Canada, à l'exception de la Colombie Britannique.

Nous voulons parler du vent chaud d'hiver, connu sous le nom de "Chinook" qui souffle périodiquement de l'Océan Pacifique et se répand dans la province, par les passes des Montagnes Rocheuses, faisant partout sentir sa tiède influence, plus ou moins intensément suivant que

les régions diverses sont éloignées ou proches du centre du courant.

Ce vent chaud, provoqué par le courant sous-marin connu des navigateurs comme le "Japan Current," se fait particulièrement sentir dans la région sud de la province dont Calgary constitue le point central.

Comme nous le disions plus haut, ce vent tiède a la propriété de faire fondre très rapidement la neige tombée depuis son apparition précédente, et permet ainsi aux éleveurs de laisser leurs animaux durant tout l'hiver dans la prairie.

Le nord d'Alberta se ressent moins fréquemment que le sud de ce courant bienfaisant, néanmoins son action est très appréciable dans cette partie de la province.

Lorsqu'après une période de froidures très vives (variant de 15 à 40 et quelquefois, mais rarement, 50 degrés au-dessous de zéro) le "chinook" s'élève, il n'est pas rare de voir la colonne de mercure monter dans le thermomètre jusqu'à 30 et même 40 degrés au-dessus de zéro. (Ces graduations sont celles du thermomètre Fahrenheit.)

Dans l'Alberta-Sud on enregistre, à certains jours, jusqu'à 60 et 70 degrés au-dessus de zéro. D'après les rapports de personnes ayant passé quelques hivers dans la région de la rivière La Paix—la fameuse vallée agricole dont le développement atteindra à un point phénoménal avec l'établissement de la première voie ferrée—le courant aérien "chinook" se fait sentir dans cette région du nord avec une intensité d'action qui n'a d'égale que celle qu'il exerce dans l'Alberta-Sud; cette particularité, étonnante si l'on considère la latitude élevée du bassin de la rivière la Paix, est due au fait de l'abaissement des montagnes Rocheuses, à mesure que l'on remonte vers le nord.

La clémence des hivers de la région de la rivière la Paix jointe à la longueur solaire des journées d'été et à la température tropicale des mois de juillet et d'août—si propices à la culture des céréales et des légumes—aura pour résultat de permettre un développement considérable de cette région lointaine.

On se fera une idée approximative de l'avenir qui lui est réservé lorsqu'on saura que près de 75,000,000 d'acres sont susceptibles d'être transformées en terres cultivées sans grands travaux de défrichement.

En fait, il y a déjà de nombreux colons établis en certaines parties de la vallée de la rivière La Paix, (Fort Vermillon; Dunvegan; Peace River Landing) mais leur nombre est infime relativement au chiffre de population que cette région est appelée à avoir.

Nous disions que son développement ne pourrait voir lieu avant l'établissement de la première voie ferrée; il y a de fortes présomptions de croire que l'année 1912 verra la circulation du premier train.

Il y a là-bas les éléments d'une autre province dont la colonisation se fera avec une vertigineuse rapidité; en dehors de la culture, les forêts et les minerais en feront l'une des plus riches du Dominion.

Voici maintenant quelques détails plus spéciaux aux deux régions différentes d'Alberta: l'Alberta-Nord et l'Alberta-Sud.

Sous le titre d'Alberta-Nord nous avons compris quelques considérations générales sur l'économie sociale, politique, etc., qui s'appliquent à toute l'étendue de la province.

L'Alberta-Nord.

L'Alberta-Nord n'est plus cette contrée naguère encore pleine de mystère et de silence, domaine incontesté des originaux et des "sauvages."

Des villes nombreuses datant d'hier, gaies et pleines de mouvement, se groupent autour de leurs banques et de leurs marchés, des villages prospères que domine le clocher d'une église neuve, puis des fermes où règne une activité toujours vivante, parce qu'elle est productive, des maisons, s'échelonnent le long des chemins rendus maintenant faciles et le désert d'autrefois a fait place à une vie surabondante que le présent couronne d'un succès de plus en plus grand.

Partout une végétation forte révèle la fécondité du sol; sous bois, comme dans la prairie, l'herbe croît épaisse et haute où bêtes et gens disparaissent presque entièrement.

De ci, de là, des lacs parfois très grands, à l'eau limpide, donnent au pays une note agréable, et empêchent la sécheresse tant redoutée du colon pour sa terre et ses animaux.

Sur toute l'étendue de l'Alberta-Nord on trouve du bois, richesse très appréciée pour les constructions et le chauffage économique. Il ne nécessite pas cependant un travail ardu de défrichage, comme les terres en "bois debout" du Bas Canada; à l'exception des épinettières, dont les limites sont localisées, on ne rencontre à peu près que des petits trembles poussant drus et hauts, faciles à défricher, laissant toujours sur chaque terre boisée de grands morceaux de prairie, que la charrue laboure aisément, assez vastes pour en faire sans difficulté, dès la première année, un beau guérêt prêt à être ensemencé.

Le sol n'est pas toujours égal; parfois ondulé, en certaines parties, il s'étend ailleurs en surfaces planes ou légèrement inclinées.

La première couche superficielle que la culture utilise avec grand avantage, se compose uniquement d'un humus, terre noire, épaisse et grasse, reste de dépôts d'alluvion que les eaux, couvrant sans doute autrefois d'immenses surfaces, ont laissés.

Cette fertilité, surtout en quelques régions favorisées, comme Legal et ses environs, Moose Lake, le Lac Froid, le lac la Biche, la rivière la Paix, est presque invraisemblable.

La terre de première année, à peine préparée, produit de 40 à 60 minots d'avoine par acre, les moissons de cette année en donnent la preuve, jusqu'à 80 et 100 minots, en plein rendement.

Les légumes, le blé et autres céréales qui exigent une terre un peu préparée, sont récoltés dans cette même proportion en tenant compte de leurs quantités respectives. Les pommes de terre donnent sans peine 200 minots par acre.

L'Alberta-Nord riche en forêts, en mines de charbon, (Edmonton, Morinville, etc.) en dépôts gazeux assez considérables, avec une surface pétrolifère, possède sur toute son étendue des pâturages et de la terre de culture; elle est avant tout une contrée agricole.

Le cultivateur a tous les moyens de réussir. Les résultats partout réalisés le montrent suffisamment.

Des beurreries et fromageries s'installent avec profit et quelques-unes, à la demande des intéressés, reçoivent l'appui du gouvernement.

La culture et l'élevage sont les deux grandes richesses les plus faciles à exploiter et qui donnent toujours à tout homme de bonne volonté, même peu fortuné, un bénéfice chaque année.

Ici, l'agriculture n'a pas à craindre le contre-coup des crises financières et des perturbations atmosphériques si violentes qui ailleurs compromettent la situation économique des propriétaires. La sécheresse est inconnue dans la saison où elle serait nuisible; sans doute, on ne peut pas éviter les prompts variations de température, inévitables, mais la grêle est très rare et tout fermier a la faculté de protéger ses moissons par des assurances faciles.

Edmonton est la ville principale de l'Alberta-Nord et la capitale de la province. Son développement prodigieux est un exemple concluant du progrès qui sans cesse s'accomplit en cette région.

Il y a 15 ans, de modestes maisons commerciales établies, à la place de la grande ville actuelle, pour l'achat des pelleteries et l'approvisionnement des quelques colons assez audacieux pour venir s'implanter là, constituaient à peu près le noyau qui devait s'agrandir avec tant d'éclat.

Aujourd'hui, Edmonton renferme 35,000 habitants, et possède toutes les ressources du confort moderne.

Fièrement campée sur les bords escarpés de la Saskatchewan, elle s'impose par sa beauté de reine conquérante; partout l'ordre, et les lois d'hygiène sont respectées. C'est la meilleure preuve de l'aisance et de la puissance vitale d'un peuple actif progressant toujours.

Du reste la cité d'Edmonton, avec 11 écoles publiques, 16 banques et 23 hôtels, montre qu'elle n'a rien à envier aux autres villes plus anciennes.

L'édifice du parlement, en construction, ses belles églises, les "blocs" d'affaires et les demeures luxueuses qui s'élèvent de toutes parts, témoignent de son progrès incessant et de son importance.

Edmonton est le centre où vient et d'où converge tout le mouvement commercial, financier et agricole: cultivateurs, industriels et commerçants y trouvent toujours pour leurs produits un débouché facile et un marché assuré.

De florissantes colonies de Français sont établis le long de la rivière Bataille, dans le centre est de la province.

Nous signalons aussi les colonies de langue française autour d'Edmonton, (St-Albert, Morinville, Beaumont, etc.) où l'on pourrait acquérir de bonnes fermes en exploitation à raison de 75 à 150 francs l'acre.

Deux régions nouvelles viennent d'être ouvertes au nord-est d'Edmonton: St-Paul des Métis et le Lac de l'Orignal. Cette partie de l'Alberta est plus boisée mais de riches prairies se prêtent à l'élevage des troupeaux.

L'industrie laitière, si précieuse dans les débuts d'une ferme, peut être conduite avec succès dans cette partie du pays. Les marchés sont faciles et paient généralement bien. A Edmonton, le beurre se vend de 1 fr. à 1 fr. 25 la livre en été, et de 1 fr. 50 à 2 fr. en hiver.

Les fermiers amènent leur provision de beurre trois ou quatre fois par an. Pendant les premières années c'est pour beaucoup la grande ressource. Il ne faut pas oublier que les terres étant plus boisées, si l'on dispose d'un capital modeste, le défrichement et la mise en valeur de la ferme est plus lent. C'est pourquoi nous recommandons de ne point négliger cette branche lucrative; 5 vaches et 100 poules assurent l'entretien d'une famille économe.

Fréquemment, l'effroi de l'isolement est cause qu'un grand nombre de personnes ne donnent pas suite à leurs idées d'émigration.

Elles ont peur, malgré leur énergie, d'échouer miséra-

blement dans la misère et l'abandon.

Eh! bien, il doit en être tout autrement pour les immigrants qui désirent venir peupler nos prairies, et ils peuvent hardiment chasser ces craintes pusillanimes.

De suite le nouvel arrivé se trouve en région connue; la langue lui est familière puisque dans la campagne du nord, le français est généralement parlé, l'hospitalité est de règle et il est bien rare qu'il ne soit pas satisfait de la réception car tous se souviennent d'avoir commencé par là.

Il y a plus, le gouvernement le prend de suite sous sa protection; des lois intelligentes l'encouragent à cultiver et aident à son succès.

Un peu partout, parfois même pendant l'hiver, il peut trouver, s'il ne possède pas un capital suffisant, un travail rémunérateur; encore en cette circonstance le gouvernement protège son salaire et lui accorde une indemnité en cas d'accident.

S'il s'agit de terres à acheter l'acquéreur est mis en garde par de sages règlements contre la mauvaise foi possible du vendeur et c'est ce qui permet l'enregistrement des promesses de vente des immeubles.

Si le colon a une famille, les écoles sont à sa portée; dans les régions nouvelles, elles se construisent facilement et à peu de frais; des terres spécialement réservées en assurent le bon fonctionnement financier.

Des écoles industrielles favorisent les aptitudes des enfants, développent leurs talents et les préparent pour l'avenir.

La justice est établie dans toute localité et des tribunaux nouveaux, appelés cours de districts, ont été créés récemment pour l'avantage des fermiers.

Enfin, chacun, s'il le veut, fut-il par hasard loin de toute église, peut recevoir les secours de la religion.

En un mot, il dispose de tous les bienfaits d'une civilisation avancée, pour son plus grand bien personnel et la rapidité de son succès prochain.

L'Alberta-Sud.

L'Alberta-Sud est le pays des "ranchers" par excel-

lence, par la douceur de son climat et la nature du foin recouvrant la prairie où les troupeaux paissent en liberté surveillés par de rares cowboys.

L'hiver, très tempéré par les vents Chinooks qui soufflent souvent, ne nécessite pour les animaux aucun soin particulier, ceux-ci continuent à vivre dans la prairie, grattant, pour se nourrir, la faible couche de neige qui recouvre le foin desséché.

Cependant, pour éviter les pertes qui pourraient survenir au cours des hivers exceptionnellement rigoureux, certains éleveurs font des provisions de foin (habituellement une ou deux tonnes par tête). Ils en distribuent lorsque, la gelée survenant après le Chinook, la neige se transforme en glace que les bêtes à cornes ont beaucoup de peine à briser.

Il y a encore beaucoup de place disponible pour le grand élevage, mais cependant on peut dire que cette industrie a atteint son apogée. Elle ne tardera pas à se modifier considérablement, et avant peu d'années le nombre d'animaux laissés à eux-mêmes dans la prairie sera très restreint.

Les causes de ce changement important sont de nature, d'ailleurs, à réjouir tout le monde, même les éleveurs invétérés.

Jusqu'ici, à cause des longs mois de sécheresse, on considérait une partie de l'Alberta-Sud comme impropre à la culture.

D'importants travaux d'irrigation qui ont été entrepris par plusieurs compagnies ont modifié cette conception.

Les terres irriguées dépassent en fertilité tout ce qu'on peut rêver et les cultivateurs s'établissent nombreux dans ces districts. Les terres irriguées sont vendues à des prix très abordables et il y a des "homesteads" à prendre.

Nous devons attirer l'attention des cultivateurs, surtout de ceux possédant quelques ressources, vers cette région favorisée qu'est l'Alberta-Sud.

Elle offre d'ailleurs des ressources multiples. L'élevage donne des profits considérables, l'industrie laitière s'y

développe plus rapidement qu'en aucune autre partie du Dominion, et la demande de ces produits est illimitée.

L'élevage des moutons prend tous les jours plus d'importance, surtout dans le district de Medicine Hat où une très importante filature de laine est déjà établie.

Les "ranches" de chevaux assurent la remonte d'une grande partie des provinces de l'Ouest.

A titre documentaire nous donnons ci-dessous un tableau comparatif des animaux élevés dans les limites de la province durant les quelques années précédentes.

	1901	1909
Chevaux	93,000	326,000
Vaches laitières	46,295	160,250
Autres bêtes à cornes	329,391	950,380
Moutons	80,055	225,265
Porcs	46,163	214,623

Le sol et le climat d'Alberta-Sud paraissent en outre devoir convenir merveilleusement à la culture de la betterave sucrière.

De nombreux essais ont été tentés un peu partout; la moyenne de production a été de 30 tonnes à l'acre.

Une manufacture, pour traiter les betteraves à sucre, a été installée à Raymond; plusieurs autres manufactures importantes s'établiront à mesure que ce genre de culture prendra une importance suffisante pour être en mesure de les alimenter.

La ville principale de la région de l'Alberta-Sud est Calgary, située sur le chemin de fer transcontinental, le Canadien Pacifique, au point d'embranchement de la voie ferrée montant au nord, vers Edmonton.

La ville de Calgary est l'une des plus prospères de la province; le dernier recensement indique une population de 45,000 habitants.

Calgary possède toutes les ressources des villes modernes: tramways électriques, service d'eau, éclairage électrique, hôtels luxueux, théâtres, etc.; les rues sont larges et bordées de constructions luxueuses.

Centre de la région d'élevage, Calgary possède en outre de vastes entrepôts et abattoirs; le commerce d'animaux s'y fait sur une large échelle, et les arrivages incessants de troupeaux considérables, amenés de la prairie par les légendaires cowboys, vêtus de cuir et montés sur des chevaux à demi sauvages, lui donnent à merveille le cachet typique des villes de l'Ouest américain.

C'est à Calgary que les immigrants, désirant se livrer exclusivement à l'élevage, doivent établir leur base d'opérations.

QUATRIEME PARTIE

COMMENT S'ETABLIR.

Conseils pratiques.

D'après ses goûts, son capital, notre futur colon a opté pour la culture ou l'élevage. Il a étudié les différentes contrées qui se prêtent le mieux à ce qu'il veut entreprendre. Sans crainte de perdre son temps, il a visité, étudié, et surtout il a "pratiqué"; c'est-à-dire que pendant quelques mois, il a fait son apprentissage sur une ferme ou un ranch canadien. Alors il est mûr pour trouver l'emploi de son capital, mis sagement en banque, pour se défendre de tout emballement.

Nous examinerons d'abord la situation du colon qui se destine à la grande culture et qui dispose de capitaux variant de 20 à 60,000 francs. Nous le supposerons s'établissant en prairie, c'est-à-dire sur terrain non boisé.

Et tout d'abord, prions-le de ne point dédaigner le homestead. La concession du gouvernement n'est pas l'aumône d'une terre de qualité médiocre; elle est la prime loyale à une collaboration honnête, dans l'oeuvre de développement du pays.

Donc, notre colon pourra visiter les régions où se trouvent encore de ces terres, et lorsque elles seront proches du chemin de fer, c'est-à-dire dans un rayon de

12 milles d'une gare, il n'hésitera pas à en retenir une. Tout autour de lui, il trouvera d'autres terres à vendre à un prix modique. Le prix d'achat de son domaine étant ainsi faible il pourra consacrer une partie de son capital au défrichement. Dans la répartition de ses dépenses, il devra se souvenir qu'une terre vierge labourée en été ne peut être semée qu'au printemps suivant. C'est dire qu'il lui faut attendre la récolte un an et demi.

Nous prions tous nos lecteurs de prendre note de cela.

Avec trois bons chevaux, un homme peut casser, (premier labour de la prairie), 1 acre et demi à 2 acres par jour. L'époque propice au cassage, allant de mi-juin à fin de juillet, il faut compter, déduction faite des jours de pluie, de 50 à 60 acres pour la première année. En louant les services d'un fermier voisin et de ses 3 chevaux, notre colon pourra l'année suivante semer de 100 à 120 acres.

Et nous croyons que, s'il ne possède pas une expérience de plus de six mois de la culture canadienne, cette surface est suffisante pour l'encourager et lui éviter des déboires.

S'agit-il d'un colon possédant un capital de 15 à 20,000 francs, la ligne de conduite est à peu près la même; outre que son attention doit surtout se porter vers le homestead et la contrée déboisée, ou d'un déboisement facile, il doit aussi envisager la proximité du chemin de fer, et plutôt que de s'établir dans une contrée où il trouverait un homestead en excellent état, s'il ne doit pas se construire une ligne dans un délai de moins de 2 ans, nous l'engageons à faire le sacrifice d'une partie de son capital pour le premier paiement effectué sur le prix d'achat d'une ferme en exploitation.

En général nous recommandons de prendre des terres dans un rayon de 25 milles d'un chemin de fer construit, en construction ou en voie d'une construction certaine.

Revenant à notre colon, nous lui dirons qu'il appartient, avec ses 15 à 20,000 francs à la catégorie des colons qui doivent se montrer les plus prudents dans leurs dé-

penses. Nous basant sur notre expérience, nous lui dirons: "Ne faites pas d'extravagances, contentez-vous d'une maisonnette modeste, d'outils indispensables, bientôt les capitaux que vous aurez sagement réservés pour l'exploitation proprement dite de votre terre, vous permettront par leurs revenus de rendre votre ferme aussi coquette que vous le rêvez."

"Attachez aussi une grande importance à l'industrie laitière. Le revenu de 6 ou 7 vaches sera précieux pendant l'attente de votre première récolte, plus tard, il vous permettra de vous donner ces petites jouissances de la gourmandise et du confort, toujours agréables à la ferme."

S'il s'agit d'un colon possédant le capital minimum: 7,500 à 8,000 francs, nous dirons à celui-ci: "Bon courage! vos chances de succès sont égales si vous possédez les dons d'énergie et de travail."

"Au lieu de 3 chevaux, surtout si vous êtes cultivateur de profession, achetez 3 boeufs. Vous pourrez casser en prairie de 30 à 35 acres."

"Si vous avez une ménagère entendue pour prendre soin de 3 à 4 vaches et d'une trentaine de poules; si vous travaillez chez des voisins pendant la saison des foins, de la récolte et du battage, vous arriverez au bout de trois ans à un résultat qui vous récompensera de toutes les peines dépensées."

Possédant plus de 2,500 francs et moins de 7,500 francs on pourra prendre un homestead, mais il faudra chaque été, le laisser pour aller travailler au dehors.

Les lois du homestead exigent un séjour de six mois chaque année et la mise en culture de 10 acres chaque année, pendant trois années consécutives.

Nombreux sont ceux dans cette position qui satisfont à la loi et peuvent, au bout de trois ans, s'installer sur la terre qui leur appartient définitivement.

Nous ne conseillerons à personne possédant un capital de 2,000 francs ou moins de s'établir définitivement sur une terre. Le manque de moyens, pour la mise en culture, paralysera les efforts pendant plusieurs années, ce qui finalement indisposera le colon.

Nos lecteurs auront sans doute saisi le bénéfice qu'il y a à prendre des terres déboisées ; mais outre que celles-ci se font de moins en moins nombreuses à choisir dans un rayon de 25 milles des chemins de fer, il ne faut pas oublier que le bois est un avantage précieux, soit comme combustible, soit comme bois de construction.

Dans une région semi-boisée, par exemple l'Alberta-Nord, point n'est besoin de dépenser pour construire maison et écuries. On bâtit en troncs d'arbres et le goût aidant on fait ainsi de petits chalets fort convenables.

D'ailleurs par terre boisée nous n'entendons pas conseiller à nos lecteurs européens de s'attaquer au défrichement de la forêt. On peut trouver de bonnes terres, non loin des chemins de fer, qui peuvent être mises assez rapidement en culture.

Un homestead contenant une vingtaine d'acres à peu près "clairs" de petits arbres, et une quarantaine d'acres d'un défrichement assez facile,—s'il se trouve du foin sur cette concession pour permettre l'industrie laitière,—peut assurer la vie du colon, en attendant que, les années aidant, la totalité de la surface soit mise en culture.

Le cadre de cette brochure ne nous permet pas d'entrer dans le développement des méthodes de mise en culture. Nous dirons seulement que les terres vierges doivent d'abord être labourées sans que ce labour reçoive de semence l'année qu'il est effectué : le gazon retourné devant pourrir. Au printemps suivant, la terre est prête à recevoir la semence et produit généralement une des meilleures récoltes.

Il se trouve dans les régions mi-boisées de superbes fermes toutes défrichées, avec bâtisses de toutes sortes, à vendre pour un prix raisonnable, et l'on a vu des récoltes payer dans une seule année la valeur totale de la ferme.

Dans ces régions le possesseur d'un capital, moyen ou élevé, trouvera de bonnes occasions pour s'établir, soit en achetant une ferme défrichée d'une certaine étendue, soit en prenant un homestead et en devenant acquéreur de terres voisines.

Nous estimons que la méthode d'engager tout son capital pour un défrichement rapide n'est pas prudente. La première récolte peut être mauvaise ou médiocre et laisser le colon sans ressource pour attendre l'automne suivant.

Quelques prix.

Nous donnons ici quelques prix qui permettront au futur colon d'établir son budget. Il va sans dire que ces prix sont sujets à variation.

D'après l'opinion de colons européens, établis dans l'Ouest canadien, le prix de la vie est à peu près le même, peut-être serait-il légèrement inférieur, à celui de la vie en France. Il faut tenir compte que l'établissement des chemins de fer sera une cause de baisse dans le prix des denrées,—tout en permettant d'obtenir de meilleurs prix pour les produits de la ferme.

La farine vaut 18 francs les 100 livres.

Le sucre vaut 6 francs les 20 livres.

Le café vert vaut 0 fr. 75 la livre.

Le thé, le poivre, les allumettes se vendent sensiblement à meilleur marché qu'en France.

Dans les villages la viande se vend :

le boeuf, la livre, de 0 fr. 25 à 0 fr. 65.

le porc, la livre, de 0 fr. 40 à 0 fr. 75.

L'été, l'approvisionnement en viande est peu facile à cause de la distance qui sépare souvent du village; c'est alors que les produits de la basse-cour, de la chasse aux canards sauvages et aux poules de prairies, sont bienvenus. En hiver, grâce au gel qui conserve la viande pendant des mois entiers, il est facile de se procurer de la viande pour un prix moins élevé que ceux donnés plus haut.

Le coton, les indiennes, etc., sont d'un prix bas; par contre les lainages sont plus chers qu'en Europe. Les chaussures, sans égaler la qualité de celles de France, sont d'un prix plus élevé. Nous conseillons aux futurs colons d'amener avec eux un bon approvisionnement de ces articles.

Les objets de toilette et accessoires sont plus chers, ici; par exemple les gants, dont le prix est double.

Dans les villes et villages, le prix de la pension, à l'hôtel est de 5 à 15 francs par jour. Dans les villes, il se trouve des restaurants à 1 fr. 25 le repas. Les chambres meublées se louent de 40 à 50 francs par mois.

La boisson du pays est le thé ou le café, encore que de nombreux Français préfèrent l'eau qui est excellente.

Le vin atteint un prix qui le met hors de la table quotidienne.

La mise en vigueur du nouveau traité franco-canadien permet d'espérer une baisse de prix sur certains articles et denrées dont la privation est sensible aux colons émigrés de France et de Belgique.

Les instruments agricoles, perfectionnés, n'atteignent pas de très hauts prix et toutes les maisons de vente accordent de longs crédits.

Voici quelques prix qui aideront le colon à se faire une idée approximative de la somme nécessaire pour "outiller" sa ferme:

Charrue dite "stubbe" de 14 pouces	80 frs.
Charrue à défricher	90
Herse à trois sections	75
Herse à disque	125
Charrette de ferme	350
Charrette de route	250
Faucheuse à foin	250
Moissonneuse-lieuse	675 à 775
Traineau	125
1 paire de chevaux de	1,500 à 2,250
1 vache de	125 à 175

Les terres, concessions gratuites, etc.

Le système de cadastre est le même dans toute l'étendue du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; le terrain est réparti en carrés d'un mille de côté, les

côtés allant du nord au sud et de l'est à l'ouest. Un mille carré contient 640 acres (250 hectares) et se nomme une section. Un quart de mille carré, ou quart de section (64 hectares), forme l'emplacement appelé homestead, que le gouvernement canadien accorde à tout colon âgé de dix-huit ans et plus, sous condition de résidence sur le homestead durant six mois chaque année, et cela pendant trois ans, culture d'une portion de cette terre et paiement d'une somme de 10 dollars (50 francs).

Trente-six sections forment un carré appelé township. Chaque section de township est numérotée toujours dans le même ordre. Les townships sont numérotés consécutivement en partant du 49ème parallèle, dans la direction du nord. Chaque section portant un numéro pair comprend quatre homesteads ou concessions gratuites—les sections impaires sont les privilèges d'une compagnie de chemin de fer ou réservées pour le droit de préemption.

La demande de "homesteads" a été très considérable durant ces dernières années, aussi faut-il aller assez loin des villes pour trouver des concessions de premier ordre.

Le développement constant des réseaux de chemins de fer permet cependant, en se renseignant prudemment, de prendre des "homesteads" à proximité des futurs tracés, et même le long des lignes déjà établies.

Il ne faut pas craindre de s'éloigner un peu car il existe assez de chemins et on en crée au fur et à mesure des besoins.

Le gouvernement fédéral subventionne le budget des nouvelles provinces et une bonne partie des revenus publics est employée à la confection de routes et de ponts.

Le gouvernement provincial se charge de la confection des grands chemins, dits chemins de ligne, et les municipalités s'occupent des chemins de traverse.

Dans le Nord-Ouest, les municipalités ne se distinguent pas précisément par l'inertie; aussi les travaux marchent-ils rondement.

La plus-value acquise par les terres compense amplement les dépenses faites pour les chemins.

A part les "homesteads" dont la concession est gratuite, on peut se procurer des terres en les achetant soit des compagnies de chemins de fer, soit des particuliers. C'est ce que font habituellement ceux qui, avec un capital suffisant, désirent s'établir de suite près d'un centre ou **sur une ferme en plein rapport.**

Ils évitent ainsi l'ennui d'aller s'établir à distance sur un "homestead," et aussi celui plus considérable de défricher.

Ces terres, que l'on peut acheter près des villes, sont immédiatement productives et la proximité du marché rend facile l'écoulement des produits et sous-produits, tels que beurre, oeufs, volailles, etc. Elles peuvent être achetées à des prix raisonnables, et comme elles acquièrent, à mesure que la population augmente, une plus-value constante, elles constituent un excellent placement de fonds.

Avec la nouvelle loi des terres, les colons ont devant eux plusieurs façons de procéder :

Prendre un homestead que l'on obtient gratuitement en paiement d'un droit d'inscription de \$10 et user du droit de préemption qui permet de prendre dans un rayon de 9 milles du homestead une autre terre de 160 acres, dont le paiement, à raison de 3 dollars et demi l'acre, s'effectue par des versements annuels; encore est-il nécessaire de rappeler que le droit de préemption ne peut s'obtenir que dans la région comprise entre la frontière internationale au sud, la voie ferrée du C. P. R., (embranchement du Soo) et le 3e méridien à l'est, la délimitation sud du township 45 au nord, et la voie ferrée de la compagnie "Calgary, Edmonton and Yukon Ry" à l'ouest.

Acheter des terres en friche appartenant aux compagnies de chemins de fer ou à des compagnies privées.

Acheter des terres en culture.

Dans le premier cas, le colon devient propriétaire, presque pour rien, d'une grande étendue de terrain qui a acquis beaucoup de valeur lorsque les conditions requises par la loi des homestead sont remplies.

Dans les conditions actuelles de la progression du nombre d'habitants, la valeur de ces terres atteint une moyenne de \$15 l'arpent, plus ou moins, selon la situation et l'importance des travaux effectués.

Dans le deuxième, il peut acheter des terres à 8, 10, 12 dollars et au-dessus, selon le voisinage du chemin de fer et des villes. La plus-value est constante; le placement est sûr et dès la première année on bénéficie de la proximité du marché.

Dans le troisième, en outre le voisinage du marché, on réalise tout de suite de l'argent par la culture immédiate et la vente des sous-produits.

En quelques années la terre a remboursé son prix d'achat sous forme d'abondantes moissons. La hausse constante des terres fait réaliser, en cas de vente, des bénéfices considérables.

La plus-value des terrains s'explique par la création des villes et cités industrielles, par la densité de plus en plus grande de la population, et par l'ouverture des débouchés multiples, grâce à la création des chemins de fer et des ports de mer.

Comment se rendre au Canada.

Plusieurs lignes de paquebots font le service entre l'Europe et le Canada. Une ligne part directement du Havre pour Montréal, en été, et du Havre pour St-John et Halifax en hiver. On peut se rendre aussi, au Canada (via New York) par les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique (ligne française).

Des lignes de paquebots sont également établies entre Liverpool et Montréal; le parti le plus avisé dans cette question de traversée est de prendre l'avis du Commissaire Canadien, 10 rue de Rome, à Paris, qui donnera tous les renseignements désirables.

Nous déconseillons à nos lecteurs le voyage en 3ème classe, ou classe d'immigrant. Bien que les compagnies fassent leur possible pour assurer le confort des passagers de cette classe, la promiscuité d'émigrants ve-

nant de l'Europe centrale et occidentale n'est pas toujours très agréable et rend le voyage pénible. La différence dans le tarif n'est d'ailleurs pas importante et compense largement l'écart entre le confort des secondes et des troisièmes classes. Nous soulignons particulièrement ce conseil si des femmes et des enfants doivent faire partie du voyage.

La durée du voyage entre Le Havre et Montréal varie de 7 à 8 jours. Le service est effectué par les confortables paquebots à deux hélices de la compagnie Allan.

Nous recommandons particulièrement cette ligne,—subventionnée par le gouvernement canadien,—comme l'une des plus pratiques pour l'immigrant français, en raison de ses taux très économiques et du fait que, reliant directement les deux pays, elle évite toute formalité ennuyeuse aux douanes étrangères.

L'époque pour immigrer.

La meilleure époque pour immigrer est le printemps, du commencement d'avril au commencement de juin. A cette époque, le colon qui veut louer ses services trouvera de l'emploi pendant les labours de printemps et les semailles. Celui qui veut s'établir dès la première année pourra se rendre compte des travaux des semailles; pendant juin et juillet il pourra visiter le pays, faire labourer sa nouvelle terre, et durant la fin de l'été il pourra élever sa maison et ses écuries.

Le colon que ne dispose que d'un petit capital agirait économiquement en ne demeurant pas sur sa terre le premier hiver. Pendant cette saison, les améliorations ne sont pas faciles à faire. Il aurait avantage à ménager son argent, en s'engageant dans une ferme, même à petit salaire.

A moins de posséder un honnête capital, nous n'engageons pas à arriver en automne. La saison d'hiver rigoureuse arrête le travail dans les villes et restreint celui sur la ferme.

Débarquer au mois de septembre ou d'octobre, sans ressources, quelquefois avec des charges de famille, est

une pure folie que nous ne saurions assez déconseiller.

Situation politique et religieuse.

Tous les citoyens, à quelque religion ou race qu'ils appartiennent, jouissent sur le sol canadien de la plus grande liberté.

Nombreuses sont déjà les paroisses catholiques françaises administrées par un desservant canadien-français ou français.

L'entretien du culte est à la charge volontaire des paroissiens.

Les écoles du gouvernement sont établies sur un système neutre. Néanmoins lorsque la majorité des enfants est de langue française, celle-ci a droit à un cours élémentaire de français et à l'étude, pendant une heure chaque jour, du catéchisme.

En cas de minorité, les personnes de langue française peuvent ouvrir une école, dite "séparée", en confier la direction à un instituteur de leur choix et le gouvernement lui accorde la même subvention qu'à l'école neutre, en même temps qu'il laisse la faculté aux contribuables de subvenir à l'entretien de l'école "séparée" au moyen de leurs taxes ou impôts scolaires, dont l'attribution se fait à l'une ou à l'autre sur simple désir de l'imposé.

La langue française, parlée par près de deux millions de personnes en province de Québec, est répandue dans l'Ouest, à tel point que beaucoup de personnes, incapables pour une raison quelconque d'apprendre l'anglais, se tirent fort bien d'affaires sans cela.

On ne peut cependant songer à entreprendre un commerce dans une ville de l'Ouest sans posséder la langue anglaise.

Au parlement fédéral (Chambre des Députés et Sénat) les deux langues sont sur un pied d'égalité, toutes deux sont officielles et les députés ou sénateurs canadiens-français peuvent prendre part aux débats des chambres en se servant exclusivement de la langue française.

Les parlements provinciaux de Saskatchewan et d'Alberta comptent également des membres canadiens-fran-

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SU-PIRE

çais, mais la seule langue anglaise est employée pour les débats.

Les fermes expérimentales du Canada publient en français tous les documents concernant la culture et l'élevage et quiconque peut entretenir une correspondance française avec la ferme centrale d'Ottawa pour obtenir les informations désirables sur les meilleures méthodes de culture canadienne.

Les lois fédérales sont publiées en français; le gouvernement d'Alberta vient d'adopter la même mesure en ce qui concerne les lois provinciales, et celui de la Saskatchewan a déjà commencé à imiter son exemple.

Nos lecteurs voient, par ce qui précède, que nous ne les convions pas à venir s'établir sur une terre absolument étrangère.

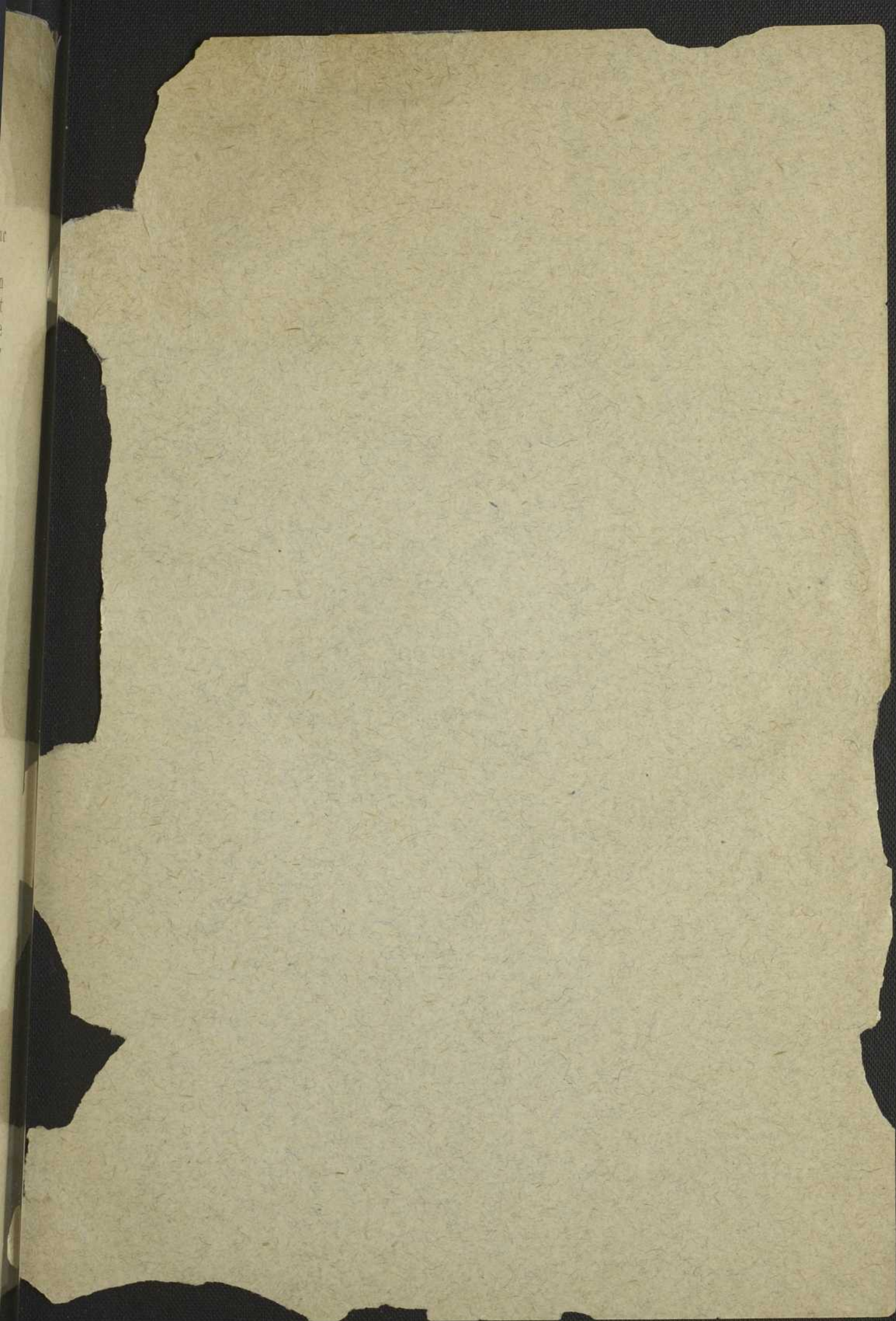
Terre française par deux siècles d'histoire, le Canada est sans contredit le pays d'immigration qui offre, par son climat, sa flore et son genre de culture, le plus d'analogie avec les campagnes de France.

En venant coloniser les campagnes canadiennes, nos lecteurs n'éprouveront pas cette sensation de dépaysement absolu, si déprimante, qui accable le paysan français durant les premières années d'un établissement dans une colonie équatoriale.

Bien plus, s'ils suivent nos conseils, c'est-à-dire s'ils cherchent de préférence à réédifier leur foyer dans un centre français ou canadien-français—et c'est chose facile en Alberta ou en Saskatchewan—nous leur affirmons qu'ils ne souffriront pas de leur exil volontaire.

Grâce à l'entourage de paysans parlant leur langue; au climat qui, à une nuance d'exagération près, leur rappellera celui du pays natal; à la flore, à l'aspect du pays où ils retrouveront des horizons familiers, il leur sera loisible de conserver l'illusion douce de n'avoir fait que changer de province française, tandis que la transplantation se fera, sans transition trop brusque, suivant une évolution lente et naturelle.

Edmonton, (Alberta), Novembre 1910.



BNQ



C 000 283 508